

ABCD

EFGH

Glossaire des produits dérivés

IJKL

MNO

PQRS

TUVW

XYZ



**Bourse
de Montréal**

www.m-x.ca

A B C D

E F **G** H lossaire

I J K L

M N O

P Q R S

T U V W

X Y Z

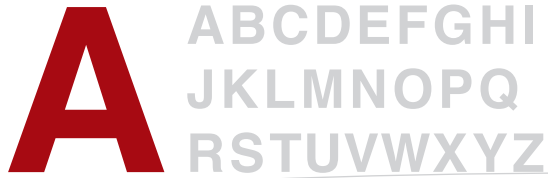
Glossaire des produits dérivés

À titre de seule bourse canadienne de produits dérivés financiers, la Bourse de Montréal est heureuse de vous présenter son tout nouveau glossaire des produits dérivés. Ce glossaire renferme quelque 500 termes spécialisés, y compris leurs synonymes, sur les concepts et le vocabulaire couramment utilisés par les professionnels de la finance.

Bien que la Bourse préconise l'emploi des termes français, force est d'admettre que les termes anglais sont plus souvent utilisés dans le milieu boursier. Nous avons donc inclus un lexique anglais/français à la fin du glossaire dans l'espoir que vous employiez davantage les termes français.

Cet ouvrage n'a pas la prétention d'être exhaustif. En effet, les ingénieurs financiers et les participants au marché créent chaque jour de nouveaux produits dérivés financiers et mettent régulièrement sur pied de nouvelles stratégies d'utilisation de ces produits. Le glossaire sera donc enrichi périodiquement pour inclure les termes nouvellement créés.

La Bourse de Montréal espère que ce glossaire vous sera utile et qu'il vous assistera dans vos activités professionnelles.



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

À découvert (naked, uncovered, unhedged)

Se dit d'une position vendeur non couverte sur des options.

Autres appellations : découvert et non couvert.

À la baisse (bearish)

Terme utilisé pour qualifier un marché ou un titre en particulier qui est à la baisse.

Autre appellation : baissier.

À la hausse (bullish)

Terme utilisé pour qualifier un marché ou un titre en particulier qui est à la hausse.

Autre appellation : haussier.

À prime (v. au-dessus du pair)

AB (v. acceptation bancaire)

Abri fiscal (tax shelter)

Programme fiscal avantageux qui, tant qu'il est en vigueur pour un placement donné, permet à l'investisseur de ne payer aucun impôt sur ce placement.

Acceptation bancaire (Abréviation : AB)

(BA, bank acceptance, banker's acceptance, bankers' acceptance)

Type d'effet de commerce à court terme négociable, émis par une société non financière et dont le capital et les intérêts sont garantis par une banque. Cette garantie se traduit par un prix d'émission plus élevé et, par conséquent, un rendement plus faible.

Autre appellation : acceptation de banque.

Acceptation de banque (v. acceptation bancaire)

Acceptations bancaires canadiennes

(Canadian Bankers' Acceptances)

Introduites au Canada en 1962, les acceptations bancaires canadiennes sont des effets de commerce ou des titres de créance à court terme qui ont été « acceptés » par l'une des grandes banques canadiennes, le paiement des intérêts et du capital étant garanti par la banque émettrice. L'acceptation bancaire est émise au nom du client de la banque et son remboursement survient à une date déterminée à l'avance, habituellement après 30, 60 ou 90 jours,

et en tranches d'au moins 100 000 \$ CA. Les acceptations bancaires canadiennes sont cotées à escompte en fonction du rendement. Sur le marché secondaire, l'investisseur achète des acceptations bancaires au prix escompté et reçoit la valeur nominale à l'échéance.

ACCOVAM (v. Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières)

Achat à découvert (v. achat sur marge)

Achat à terme – vente au comptant

(reverse cash and carry arbitrage)

Opération d'arbitrage mise en œuvre par les arbitragistes lorsque le prix au marché d'un contrat à terme est inférieur à son juste prix. Les arbitragistes tirent avantage de cette situation en vendant le contrat à terme et en achetant l'actif sous-jacent.

Achat au comptant – vente à terme

(cash and carry arbitrage)

Opération d'arbitrage mise en œuvre par les arbitragistes lorsque le prix au marché d'un contrat à terme est supérieur à son juste prix. Les arbitragistes tirent avantage de cette situation en achetant le contrat à terme et en vendant l'actif sous-jacent.

Achat de liquidation (v. achat liquidatif)

Achat d'un bloc de titres (v. opération en bloc)

Achat initial (options et contrats à terme)

(opening buy transaction)

Opération boursière ayant pour effet de créer ou d'accroître une position acheteur sur la série de contrats à terme ou d'options faisant l'objet de l'opération.

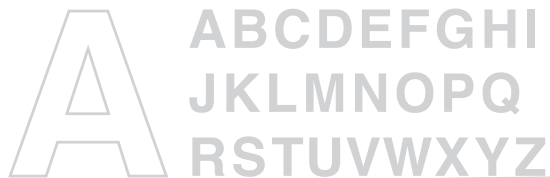
Autre appellation : transaction d'achat initial.

Achat liquidatif (options et contrats à terme)

(closing buy transaction)

Opération boursière ayant pour effet de réduire ou de liquider une position vendeur sur la série de contrats à terme ou d'options faisant l'objet de l'opération.

Autre appellation : achat de liquidation.



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Achat pour baisse du coût moyen (averaging down)

Méthode qui consiste à acheter des titres supplémentaires d'un même instrument financier à un cours inférieur à celui des titres achetés au départ, en vue de réduire le coût d'achat moyen de l'instrument financier.

Achat sur marge (buying on margin, margin buying, margin purchase)

Achat de titres moyennant le dépôt d'une somme (appelée marge) auprès d'une maison de courtage. Cette somme ne représente qu'une partie de la valeur des titres, l'autre partie étant fournie par la maison de courtage qui facture des frais d'intérêt sur le montant qu'elle avance.

Autre appellation : achat à découvert.

Achats périodiques par sommes fixes (averaging, constant dollar plan, dollar averaging, dollar cost averaging)

Méthode qui consiste à investir périodiquement une somme fixe dans un titre donné, pendant une période précise. Cette méthode a pour effet de réduire le coût moyen par action comparée à acheter un nombre constant d'actions à intervalles réguliers. L'investisseur achète un plus grand nombre d'actions lorsque leur prix est bas et en achète un moins grand nombre lorsque leur prix est élevé.

Autres appellations : méthode de la moyenne d'achat et moyenne d'achat.

Achat-vente (buy-write)

Position acheteur couverte comportant simultanément l'achat d'actions et la vente d'un nombre équivalent d'options d'achat. Cette position peut se concrétiser dans un ordre combiné dont les deux côtés (achat d'actions et vente d'options d'achat) sont exécutés au même moment. Par exemple, achat de 500 actions XYZ et vente de 5 options d'achat mai 60 sur XYZ.

Acheteur de l'option

(v. détenteur d'un contrat d'option)

Acheteur d'option double

(v. position acheteur d'option double)

Acheteur d'options triples d'achat (long strap)

Stratégie d'options qui implique l'achat de deux options d'achat et d'une option de vente ayant le même prix d'exercice.

Acheteur d'options triples de vente (long strip)

Stratégie d'options qui implique l'achat d'une option d'achat et de deux options de vente sur le même actif sous-jacent ayant le même prix d'exercice et la même date d'échéance.

Acheteur sur la base (long the basis)

Se dit d'un acheteur d'obligations qui détient une position acheteur sur une obligation du gouvernement du Canada et une position vendeur sur un contrat à terme ayant pour sous-jacent cette même obligation.

Actif (asset)

Tout ce qui appartient à une société ou à une personne et tout ce qui est dû à cette société ou à cette personne.

Autres appellations : bien, élément d'actif et valeur active.

Actif sous-jacent (underlying, underlying asset, underlying instrument)

Actif faisant l'objet d'une option ou de tout autre instrument dérivé.

Autres appellations : produit support, sous-jacent et valeur sous-jacente.

Actif synthétique (synthetic asset)

Actif dont le profil de flux financiers est structuré en combinant deux ou plusieurs titres.

Action (share, stock)

Certificat de propriété d'une société qui ne comporte aucune échéance.

Action à caractère cyclique (v. action cyclique)

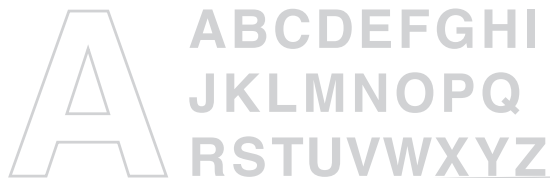
Action à quelques sous (v. action cotée en cents)

Action avec privilège de participation

(v. action privilégiée participante)

Action composante de l'indice (index component stock)

Action faisant partie du calcul de l'indice sous-jacent à une option ou à un contrat à terme inscrit à la cote d'une bourse.



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Action cotée en cents

(penny share, penny stock)

Valeur spéculative qui se négocie à une valeur inférieure à 1 \$ par action.

Autre appellation : action à quelques sous.

Action cyclique (cyclical stock)

Action d'une société appartenant à un secteur d'activité particulièrement sensible aux fluctuations de la conjoncture économique.

Autre appellation : action à caractère cyclique.

Action de croissance

(glamour stock, growth share, growth stock)

Action ordinaire d'une société dont le bénéfice est susceptible d'augmenter plus rapidement que les autres actions. L'action de croissance ne verse généralement aucun dividende, puisque les sommes sont réinvesties dans la société pour accroître sa rentabilité.

Autres appellations : action d'avenir, valeur d'avenir, valeur de croissance et valeur vedette.

Action d'avenir (v. action de croissance)

Action de priorité (v. action privilégiée)

Action non cotée (unlisted share)

Action qui n'est pas cotée en bourse et qui est négociée sur le marché hors cote.

Action ordinaire (common share, common stock)

Certificat de propriété d'une société qui ne comporte aucune échéance. On qualifie souvent les actions ordinaires de capital de risque.

Autre appellation : capital-actions ordinaire.

Action participante

(v. action privilégiée participante)

Action participative

(v. action privilégiée participante)

Action préférentielle (v. action privilégiée)

Action privilégiée

(preferred share, preferred stock)

Titre de propriété qui confère habituellement à son détenteur le droit de recevoir un dividende fixe à intervalles réguliers.

Autres appellations : action de priorité et action préférentielle.

Action privilégiée à dividende cumulatif

(v. action privilégiée cumulative)

Action privilégiée avec privilège de

participation (v. action privilégiée participante)

Action privilégiée convertible

(convertible preferred, convertible preferred share, convertible preferred stock)

Action privilégiée que le porteur peut convertir en action ordinaire de la société émettrice.

Action privilégiée cumulative

(cumulative preferred, cumulative preferred share, cumulative preferred stock)

Action privilégiée comportant une clause selon laquelle les dividendes qui ne sont pas payés à la date prévue s'accumulent. Ces dividendes doivent être payés en totalité avant que les détenteurs d'actions ordinaires ne puissent recevoir des dividendes.

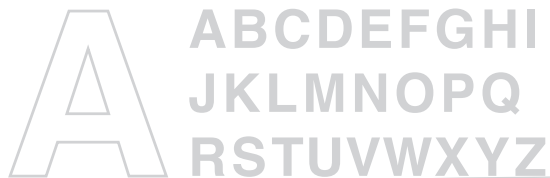
Autre appellation : action privilégiée à dividende cumulatif.

Action privilégiée participante (participating preference share, participating preferred, participating preferred share, participating share)

Action privilégiée qui donne à son détenteur le droit de participer aux bénéfices de la société émettrice en plus de lui accorder des versements de dividendes fixes.

Autres appellations : action avec privilège de participation, action participante, action participative et action privilégiée avec privilège de participation.

Action privilégiée rachetable au gré de la société (v. action privilégiée rachetable)



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Action privilégiée rachetable (callable preferred, callable preferred share, callable preferred stock, redeemable preferred, redeemable preferred share, redeemable preferred stock)

Action privilégiée que la société émettrice peut racheter à sa discrétion moyennant un prix fixé à l'avance.

Autre appellation : action privilégiée rachetable au gré de la société.

Actionnaire minoritaire

(minority shareholder, minority stockholder)

Actionnaire qui ne détient pas une participation majoritaire au capital social d'une société fermée.

Action de premier ordre

(blue chip, blue chip stock)

Action ordinaire d'une société réputée à l'échelle nationale qui distribue des dividendes depuis de nombreuses années. L'action de premier ordre se négocie activement et elle est considérée comme un bon placement.

Autres appellations : valeur de premier ordre, valeur sûre et valeur vedette.

Actions émises (issued shares, issued stock)

Nombre d'actions en circulation d'une entreprise. Ce nombre est soit égal, soit inférieur au nombre d'actions que l'entreprise est autorisée à émettre.

Activité liée aux valeurs mobilières

(securities related activity)

Activité d'un négociant ou d'un courtier relative à l'exécution d'opérations sur valeurs mobilières pour le compte de clients. Cette activité comprend, sans s'y limiter, l'activité de souscripteur ou de conseiller, et le fait d'agir en l'une de ces qualités eu égard à des opérations de contrats à terme ou d'options sur de tels contrats.

Administrateur de portefeuille

(v. gestionnaire de portefeuille)

Ajustements (options) (adjustments)

Corrections apportées à la suite d'événements tels qu'une division d'actions ou la déclaration d'un dividende, et faisant en sorte que la taille de l'unité de négociation d'une option puisse parfois s'écarter de la normale de cent actions.

Aller-retour (in-and-out)

Achat et vente d'un même titre dans un court délai (un jour, une semaine et même un mois).

Alpha (alpha)

Coefficient qui mesure la différence entre le rendement d'un portefeuille et celui d'un indice de référence en tenant compte du risque systématique du portefeuille.

AMF (v. Autorité des marchés financiers)

Amortissement (amortization)

Imputation systématique au bénéfice d'une diminution de la valeur d'un bien corporel ou incorporel au cours de sa vie en raison de l'usage, du temps ou des changements technologiques. Cette diminution est étalée sur une période donnée au terme de laquelle la valeur du bien est égale à zéro.

Autre appellation : amortissement financier.

Amortissement financier (v. amortissement)

Amortissement fiscal

(v. déduction pour amortissement)

Amplitude (breadth)

(Analyse technique) Différence entre le nombre d'actions dont le prix est à la hausse et le nombre d'actions dont le prix est à la baisse pour une période donnée.

Analyse des titres (v. analyse fondamentale)

Analyse fondamentale

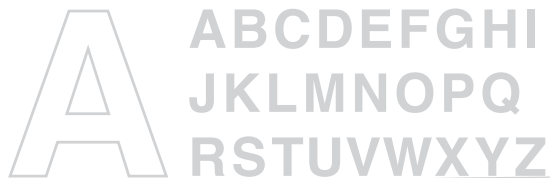
(fundamental analysis, security analysis)

Étude des caractéristiques de natures quantitatives et qualitatives d'un placement ou d'une société.

Autre appellation : analyse des titres.

Analyse technique (technical analysis)

Étude de titres précis, fondée sur l'utilisation de graphiques et de données historiques propres à la négociation de ces titres, qui s'appuie sur le principe selon lequel les prix courants (valeurs marchandes) présentent des tendances récurrentes et facilement observables.



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Analyste attitré en instruments dérivés (AAID)
(Certified Derivatives Analyst, CDA designation)
Désignation de la Bourse de Montréal créée en 2005. Cette désignation atteste que le titulaire du titre possède de solides compétences théoriques et pratiques en instruments dérivés.

APE (v. appel public à l'épargne)

Appel public à l'épargne (Abréviation : APE)
(public distribution, public issue, public offering)
Acte par lequel une société émettrice vend des titres à des investisseurs afin d'obtenir des capitaux qui serviront à financer ses activités.

Autre appellation : émission publique.

Appel public à l'épargne acclimaté
(seasoned public offering)

Nouvelle émission de titres déjà négociés sur le marché.

Application (cross transaction)

Une application est réputée avoir eu lieu lorsque deux ordres de sens contraire provenant d'un même participant agréé de la Bourse de Montréal sont exécutés intentionnellement l'un contre l'autre, en tout ou en partie, à la suite de discussions de prénégociation.

Approximation de Black (Black's approximation)

Stratégie d'évaluation des options fondée sur le modèle de Black et Scholes. Cette stratégie permet de déterminer la prime d'une option américaine.

Arbitrage (arbitrage)

Stratégie de négociation qui consiste à acheter et à vendre simultanément des actifs équivalents, mais qui se négocient à des prix différents dans le but de réaliser un profit sans risque. En principe, l'arbitrage ne requiert aucun investissement initial.

Autres appellations : arbitrage boursier et opération d'arbitrage.

Arbitrage triangulaire (triangular arbitrage)

Forme d'arbitrage mise en œuvre en calculant le taux de change croisé propre au prix de différentes devises.

Arbitrage boursier (v. arbitrage)

Arbitrageur (v. arbitragiste)

Arbitragiste (arb, arbitrer, arbitrageur)

Opérateur en bourse qui assure l'équilibre du prix des contrats à terme boursiers en exploitant les différences entre le prix du marché actuel de ces contrats et leur juste valeur. Pour ce faire, l'arbitragiste achète l'actif le moins cher et revend celui qui, bien qu'équivalent au premier, est plus onéreux. Par suite de cette activité d'arbitrage, le prix de l'actif le plus cher diminue et celui de l'actif le moins cher augmente, et ce, jusqu'à ce que l'équilibre théorique soit atteint, c'est-à-dire que le prix à terme et le juste prix soient égaux et qu'il n'existe plus d'occasion d'arbitrage.

Autre appellation : arbitrageur.

Arriéré de dividende

(arrears of dividend, dividend in arrears)

Dividende sur action privilégiée qu'une société omet de verser, mais qui s'accumule et est distribué dès que la société est apte à le faire.

Autre appellation : dividende arriéré.

Assignment de levée (assignment)

Assignment qui a lieu lorsque le détenteur d'une option lève son option. Le signataire de l'option reçoit alors un avis de levée l'obligeant à vendre (dans le cas d'une option d'achat) ou à acheter (dans le cas d'une option de vente) l'actif sous-jacent au prix de levée fixé dans le contrat.

Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (Sigle : MFDA)

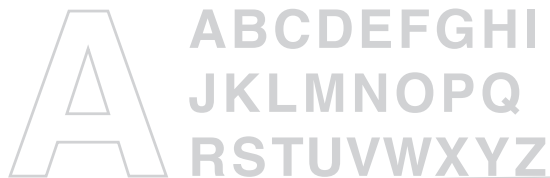
(Mutual Fund Dealers Association of Canada)

Organisme professionnel d'autoréglementation chargé d'établir les règles qui régissent la distribution des titres de fonds communs de placement.

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (Acronyme : ACCOVAM)

(IDA, Investment Dealers Association of Canada)

Organisme professionnel d'autoréglementation qui regroupe des courtiers en valeurs mobilières à l'échelle nationale, surveille l'application des règles de négociation et s'assure que ses membres respectent les règles.



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Au-dessus du pair (above par, at a premium)

Excédent du prix d'émission ou du cours d'une action privilégiée ou d'un titre d'emprunt sur sa valeur nominale.

Autre appellation : à prime.

**Autorité des marchés financiers (Sigle : AMF)
(Autorité des marchés financiers)**

Organisme de réglementation du secteur financier québécois. L'AMF protège le consommateur, applique la réglementation en vigueur et surveille les marchés financiers.

Avec dividende (cum div., cum dividend)

Se dit de la période se situant entre le moment où un dividende est déclaré et le troisième jour ouvrable précédant la date de clôture des registres de dividendes.

Autre appellation : dividende attaché.

Avis de levée (exercise notice)

Avis que doit donner le détenteur d'une option à la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) lorsqu'il ou elle a l'intention de lever une option.

Avis de livraison (tender notice)

Avis que doit donner le détenteur d'un contrat à terme à la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) lorsqu'il ou elle a l'intention de livrer l'actif sous-jacent du contrat à terme.

**Baissier (v. à la baisse)****Barattage financier (v. multiplication des opérations d'un compte)****Base (basis, spread)**

Se dit de la différence qui existe à un moment donné entre le prix au comptant et le prix à terme d'un même actif.

Autre appellation : écart.

BAX (v. contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois)**Bénéfices non distribués**

(v. bénéfices non répartis)

Bénéfices non répartis (reinvested earnings, retained earnings, retained income, undistributed earnings, undistributed income)

Total des bénéfices réalisés par une société depuis sa création qui n'ont pas été versés sous forme de dividendes.

Autres appellations : bénéfices non distribués et bénéfices réinvestis.

Bénéfices réinvestis (v. bénéfices non répartis)**Bénéfices regroupés (broaden base earnings)**

Bénéfice par action d'une société calculé en tenant compte de la quote-part du bénéfice de toutes ses filiales et de toutes ses sociétés affiliées non consolidées.

Bêta (beta)

Coefficient qui mesure le risque lié à un titre donné. En d'autres mots, relation entre la fluctuation des rendements d'un titre (en particulier, une action) et la fluctuation des rendements du marché.

Bien (v. actif)

Bilan

(balance sheet, statement of financial position) Document qui présente l'actif net, le passif net et les capitaux propres d'une société pour une période donnée.

Billet (note, note of hand, promissory note)

Contrat de prêt selon lequel l'émetteur s'engage à payer une somme précise à l'autre partie au contrat, et ce, au cours d'une période donnée.

Autre appellation : billet à ordre.

Billet à ordre (v. billet)

Billet de trésorerie (v. papier commercial)

Billet structuré (v. obligation structurée)

Boîte (box, box spread)

Opération d'arbitrage mise en œuvre pour tirer profit d'un déséquilibre entre le cours des options d'achat et celui des options de vente. Cette opération d'arbitrage consiste à comparer le coût combiné de la mise en place simultanée d'un écart haussier d'options d'achat et d'un écart baissier d'options de vente à la valeur actualisée des revenus issus de ces deux écarts.

Bon de souscription (equity warrant, share purchase warrant, stock purchase warrant, stock warrant, subscription warrant, warrant)

Titre qui confère au détenteur le droit d'acheter (habituellement des actions privilégiées, des actions ordinaires ou des obligations d'une société émettrice) à un prix et dans un délai préétablis.

Autre appellation : bon de souscription d'actions.

Bon de souscription d'actions

(v. bon de souscription)

Bon du Trésor (Treasury bill, T-bill)

Titre de créance à court terme émis par l'État et qui est assorti d'une obligation à coupon zéro dont la valeur nominale est de 1 000 \$ à 1 000 000 \$ inclusivement.

Boston Options Exchange (Acronyme : BOX)

Bourse américaine d'options lancée le 6 février 2004 et dont la Bourse de Montréal est le principal actionnaire. Les opérations et les mises au point techniques de BOX sont assurées par la Bourse. Grâce à BOX, la Bourse de Montréal est devenue un participant important dans le marché américain des options sur actions, un marché en pleine croissance où il se négocie plus de 700 millions de contrats par année.

Bougie blanche (transparent candlestick)

(Analyse technique) Représentation graphique d'une période haussière, soit une séance au cours de laquelle le prix d'ouverture du titre analysé a été inférieur à son prix de clôture.

Bougie noire (shaded candlestick)

(Analyse technique) Représentation graphique d'une période baissière, soit une séance au cours de laquelle le prix d'ouverture du titre analysé a été supérieur à son prix de clôture.

Bourse de Montréal Inc.

(Montréal Exchange, MX)

Bourse créée en 1874. Tout en étant la plus ancienne bourse du Canada, la Bourse de Montréal a été la première bourse canadienne à inscrire à sa cote des options sur actions, puis à mettre en place un important marché à terme. Par suite de la restructuration des bourses canadiennes en 1999, la Bourse de Montréal est devenue la seule bourse canadienne de produits dérivés financiers. Depuis 2001, la Bourse de Montréal est une bourse entièrement automatisée.

BOX (v. Boston Options Exchange)



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Capital-actions ordinaire (v. action ordinaire)

Capital de risque (risk capital)

Terme, souvent utilisé pour qualifier les actions ordinaires, qui fait allusion au maigre droit résiduel sur l'actif dont disposent les actionnaires ordinaires d'une société.

Autre appellation : capital risque.

Capital risque (v. capital de risque)

Catégorie de fonds (fund category)

Ensemble de fonds communs de placement qui en raison de la similitude de leurs objectifs de placement investissent dans des titres semblables.

Catégorie d'options (v. classe d'options)

CCAD

(v. Conférence canadienne annuelle des dérivés)

CCX (v. Chicago Climate Exchange)

CD (v. certificat de dépôts)

CDCC (v. Corporation canadienne de compensation de produits dérivés)

Centième de pour cent (v. point de base)

Certificat de dépôt (Abréviation : CD)

(certificate of deposit, deposit certificate, investment certificate)

Prêt à court terme consenti à une institution financière. Les certificats de dépôt sont assortis d'une échéance allant de trois à douze mois.

Autre appellation : certificat de placement.

Certificat de placement (v. certificat de dépôts)

Certificat de valeur mobilière (security certificate)

Désigne soit un document faisant preuve du droit de propriété de valeurs, soit une inscription au même effet dans les registres tenus par un dépositaire.

CFTC (v. Commodity Futures Trading Commission)

CGB (v. contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans)

CGZ (v. contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans)

Chambre de compensation (clearing house)

Organisme qui assure l'enregistrement des transactions et qui garantit la bonne fin des opérations et des engagements financiers.

Change (v. taux de change)

Chicago Climate Exchange (Sigle : CCX)

Système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre à participation volontaire, lequel est fondé sur des règles ayant force obligatoire en Amérique du Nord.

Classe d'actif (asset class)

Catégorie de titres qui sont de même type ou qui comportent le même risque. Les catégories d'actifs incluent les liquidités (argent liquide ou instruments très liquides du marché monétaire), les titres à revenu fixe, les actions, les denrées, etc.

Classe de contrats à terme (class of futures contracts)

Tous les contrats à terme portant sur la même valeur sous-jacente et qui sont garantis par la même chambre de compensation.

Classe d'options (class of options, option class)

Toutes les options de même type portant sur la même valeur sous-jacente et qui sont garanties par la même chambre de compensation.

Autre appellation : catégorie d'options.

Clause attrayante (kicker, sweetener)

Caractéristiques ou avantages qu'une société émettrice insère dans les modalités d'un appel public à l'épargne dans le but de le rendre plus attrayant pour les investisseurs.

Coefficient de capitalisation des bénéfices
(P/E ratio, price earnings multiple, price earnings ratio)
Quotient du cours de l'action d'une société par son bénéfice par action; les deux valeurs se rapportant aux douze derniers mois.
Autre appellation : coefficient de capitalisation des résultats.

Coefficient de capitalisation des résultats
(v. coefficient de capitalisation des bénéfices)

Coefficient de couverture (v. ratio de couverture)

Coefficient delta (v. delta d'une option)

Combinaison des avoirs (asset mix)
Pourcentage alloué à chacune des trois catégories d'actif dans un portefeuille, soit les espèces et quasi-espèces, les titres à revenu fixe et les actions.
Autre appellation : combinaison des avoirs en portefeuille.

Commodity Futures Trading Commission
(Sigle : CFTC)
Agence fédérale américaine de réglementation qui supervise la négociation des contrats à terme aux États-Unis.

Compte au comptant (cash account)
Compte dans lequel l'investisseur doit verser la somme correspondant au prix total du titre qu'il désire acheter ou y déposer un certificat d'actions au plus tard à la date de règlement de la transaction.

Compte courant sur marge (v. compte sur marge)

Compte de mainteneur de marché
(market-maker account)
Compte ouvert par un participant agréé de la Bourse de Montréal, lequel compte est restreint à des opérations boursières effectuées par le participant agréé et dont les positions sont détenues par le participant au nom d'un mainteneur de marché.

Compte intégré (wrap account)
Compte ouvert par un épargnant auprès d'une maison de courtage. Le compte est géré par la maison de courtage, moyennant le paiement de frais annuels de gestion qui sont établis en fonction de la valeur du portefeuille de l'épargnant.

Compte sur marge
(margin account, securities margin account)
Compte de négociation qui permet à l'investisseur de ne déboursier qu'une partie du prix d'un titre et d'obtenir de sa maison de courtage le prêt de la somme nécessaire à la conclusion de la transaction. Ce prêt est garanti par les titres de l'investisseur.
Autre appellation : compte courant sur marge.

Condition de livraison (delivery requirement)
Disposition qui régit le règlement d'un contrat à terme boursier ou d'un contrat à terme de gré à gré et l'échange de l'actif sous-jacent à l'échéance du contrat.
Autre appellation : disposition de livraison.

Condor (condor, condor spread)
Variante connue de l'écart papillon mise en œuvre en vendant un stellage élargi et en achetant simultanément un second stellage élargi constitué d'options plus profondément hors-jeu.
Autres appellations : écart condor et écart en condor.

Conférence canadienne annuelle des dérivés
(Sigle : CCAD) (Canadian Annual Derivatives Conference, CADC)
Conférence sur les produits dérivés organisée annuellement par la Bourse de Montréal.

Configuration (configuration)
(Analyse technique) Forme graphique créée par la répétition de schémas observables qui représentent la fluctuation du prix des actions.

Configuration double creux
(double bottom configuration)
(Analyse technique) Configuration qui représente une période pendant laquelle deux forces égales s'affrontent, soit les investisseurs qui désirent vendre leurs actions à un prix élevé et ceux qui désirent les acheter à un prix moindre. Cette configuration, formée de deux creux et d'un sommet, révèle un signal d'achat lorsque le prix de l'action croise une droite qui passe par le sommet.
Autre appellation : configuration W.

Configuration double sommet (double top configuration)

(Analyse technique) Configuration qui représente une période pendant laquelle deux forces égales s'affrontent, soit les investisseurs qui désirent vendre leurs actions à un prix élevé et ceux qui désirent les acheter à un prix moindre. Cette configuration, formée de deux sommets et d'un creux, révèle un signal de vente lorsque le prix de l'action chute au-dessous d'une droite qui passe par l'extrémité inférieure du creux.

Autre appellation : configuration M.

Configuration M (v. configuration double sommet)

Configuration tête-épaules (head and shoulders)

(Analyse technique) Configuration formée de trois sommets consécutifs entre lesquels se trouvent deux creux. La « tête », c'est-à-dire le sommet central, est plus élevée que les « épaules », les deux sommets latéraux. Selon la méthode d'analyse technique fondée sur la configuration tête-épaules, le point correspondant au signal d'achat est annonciateur d'un marché baissier.

Configuration tête-épaules inverse (reverse head and shoulders)

(Analyse technique) Configuration qui présente une forme graphique inverse à celle de la configuration tête-épaules. La configuration tête-épaules inverse révèle un signal d'achat lorsque, après l'obtention de trois creux consécutifs, le prix de l'action dépasse la droite tracée à partir des deux sommets de la forme.

Configuration W (v. configuration double creux)

Confirmation de la transaction (trade confirmation)

Rapport obligatoire qui contient tous les renseignements propres à une transaction sur un titre et qui doit être remis à l'investisseur ayant effectué cette transaction.

Contrainte d'investissement (investment constraint)

Restriction à laquelle sont soumis les objectifs de placement d'un investisseur en raison de sa situation financière.

Contrat à terme (v. contrat à terme boursier)

Contrat à terme boursier (futures, futures contract)

Engagement ferme de livrer ou de prendre livraison de l'actif sous-jacent au contrat, à une date (date d'échéance) et à un prix (prix à terme) établis d'avance. Les contrats à terme boursiers sont normalisés, c'est-à-dire que leurs modalités sont fixées par une bourse.

Autres appellations : contrat à terme, contrat à terme standardisé, futur.

Contrat à terme boursier sur obligations (v. contrat à terme sur obligations)

Contrat à terme de gré à gré

(forward, forward contract, OTC forward contract, over-the-counter forward contract)

Engagement ferme de livrer ou de prendre livraison de l'actif sous-jacent au contrat, à une date et à un prix établis d'avance. Les contrats à terme de gré à gré ne sont pas normalisés. Ces contrats sont assortis de modalités sur mesure négociées directement entre les parties au contrat.

Autre appellation : contrat de gré à gré.

Contrat à terme d'indice boursier (v. contrat à terme sur indice boursier)

Contrat à terme d'obligations (v. contrat à terme sur obligations)

Contrat à terme standardisé d'actions (v. contrat à terme sur actions)

Contrat à terme standardisé sur obligations (v. contrat à terme sur obligations)

Contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) (BAX contract, Three-Month Canadian Bankers' Acceptance Futures contract)

Contrat à terme de taux d'intérêt inscrit à la cote de la Bourse de Montréal le 22 avril 1988. L'actif sous-jacent du contrat BAX est une acceptation bancaire canadienne de trois mois. Le contrat BAX sert de référence pour les taux d'intérêt canadiens à court terme.

Autre appellation : contrat BAX.

Contrat à terme sur actions

(share futures contract)

Contrat à terme dont la valeur sous-jacente est une action canadienne ou étrangère inscrite à une bourse reconnue.

Autre appellation : contrat à terme standardisé d'actions.

Contrat à terme sur indice boursier

(equity index futures, equity index futures contract, index futures, index futures contract, stock index futures, stock index futures contract)

Contrat à terme dont la valeur sous-jacente est un indice boursier.

Autres appellations : contrat à terme d'indice boursier, contrat futur sur indice boursier et futur sur indice boursier.

Contrat à terme sur indice – S&P Canada 60 (SXF) (S&P Canada 60 Index Futures contract, SXF contract)

Contrat à terme sur indice inscrit à la cote de la Bourse de Montréal en septembre 1999. L'actif sous-jacent du contrat SXF est l'indice boursier S&P/TSX 60 qui est pondéré en fonction de la capitalisation boursière des 60 plus grandes sociétés au Canada ayant les actions les plus liquides. En contexte de gestion, le contrat SXF vise à diversifier le contenu d'un portefeuille composé d'actions canadiennes, et ce, à moindres coûts.

Autre appellation : contrat SXF.

Contrat à terme sur obligations

(bond futures, bond futures contract)

Contrat à terme dont la valeur sous-jacente est une obligation.

Autres appellations : contrat à terme boursier sur obligations, contrat à terme d'obligations, contrat à terme standardisé sur obligations, contrat futur sur obligations et futur sur obligations.

Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB) (CGB contract, Ten-Year Government of Canada Bond Futures contract)

Contrat à terme de taux d'intérêt inscrit à la cote de la Bourse de Montréal en septembre 1989. L'actif sous-jacent du contrat CGB est une obligation du gouvernement du Canada avec un coupon notionnel de 6%.

Autre appellation : contrat CGB.

Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans (CGZ) (CGZ contract, Two-Year Government of Canada Bond Futures contract)

Contrat à terme de taux d'intérêt inscrit à la cote de la Bourse de Montréal le 3 mai 2004. L'actif sous-jacent du contrat CGZ est une obligation du gouvernement du Canada avec un coupon notionnel de 6% et un terme à courir entre 18 et 24 mois. Les investisseurs utilisent le contrat CGZ dans leur gestion des risques des positions, l'allocation des actifs et la gestion de la dette courante.

Autre appellation : contrat CGZ.

Contrat à terme 30 jours sur le taux repo à un jour (ONX) (30-day Overnight Repo Rate Futures, ONX contract)

Contrat à terme inscrit à la cote de la Bourse de Montréal qui porte sur le taux repo à un jour (le CORRA). Ce contrat permet aux professionnels de gérer les risques de taux d'intérêt sur un horizon d'un à trente jours en utilisant l'échéance la plus proche, et sur un horizon pouvant aller jusqu'à quatre mois à l'aide d'échéances plus éloignées.

Autre appellation : contrat ONX.

Contrat BAX (v. contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois)

Contrat CGB (v. contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans)

Contrat CGZ (v. contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans)

Contrat de gré à gré (v. contrat à terme de gré à gré)

Contrat d'option de vente (v. option de vente)

Contrat d'option d'achat (v. option d'achat)

Contrat d'option de devises (v. option sur devises)

Contrat d'options sur devises (v. option sur devises)



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Contrat d'option de change (v. option sur devises)
Contrat de change à option (v. option sur devises)

Contrat futur sur indice boursier
(v. contrat à terme sur indice boursier)

Contrat futur sur obligations
(v. contrat à terme sur obligations)

Contrat OGB (v. option sur contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans)

Contrat ONX
(v. contrat à terme 30 jours sur le taux repo à un jour)

Contrat SXF
(v. contrat à terme sur indice – S&P Canada 60)

Contrat USX (v. option sur le dollar US)

Contrepartie acheteur (long hedge)
Se dit d'une position vendeur d'options d'achat ou d'une position acheteur d'options de vente qui est entièrement compensée par une position acheteur dans la valeur sous-jacente.
Autres appellations : contrepartie d'achat, couverture à la hausse.

Contrepartie d'achat (v. contrepartie acheteur)

Contrepartie vendeur (short hedge)
Se dit d'une position acheteur d'options d'achat ou d'une position vendeur d'options de vente qui est entièrement compensée par une position à découvert dans la valeur sous-jacente.
Autre appellation : couverture à la baisse.

Convention de placement pour compte (best efforts offering, best efforts underwriting)
Placement d'une nouvelle émission de titres par le placeur qui s'engage à faire de son mieux sans garantir à la société émettrice que la totalité ou une partie de l'émission sera vendue. À ce titre, le placeur fait fonction de mandataire pour le compte de l'émetteur en plaçant l'émission auprès de ses clients.
Autre appellation : placement pour compte.

Convergence (convergence)
Dans le modèle binomial d'évaluation des options, point où la prime de l'option demeure stable même si d'autres branches sont ajoutées à l'arbre binomial.

Conversions (conversions)
Lorsqu'une position acheteur sur une option de vente est entièrement compensée par une position vendeur sur une option d'achat dans une même classe d'options, un même mois d'expiration et un même prix de levée, et que l'une ou l'autre des positions d'options est la contrepartie d'une position acheteur dans la valeur sous-jacente.

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (Sigle : CDCC) (Canadian Derivatives Clearing Corporation)
Organisme qui agit en qualité de société émettrice, de chambre de compensation et de caution des produits dérivés inscrits à la cote de la Bourse de Montréal.

Corps de la bougie (candlestick body)
(Analyse technique) Sur un graphique en chandelier, partie rectangulaire d'une bougie qui représente l'intervalle entre le prix d'ouverture et le prix de clôture d'une action. Le corps de la bougie est noir lorsque le prix a connu une baisse pendant la journée, et blanc lorsque le prix a connu une hausse.

Correction (corrective wave)
(Analyse technique) Deuxième partie d'une vague d'Elliott, de sens contraire à l'impulsion.

Cotes (quotes)
Sommaire qui présente le prix de titres donnés (actions, obligations, instruments dérivés et fonds communs de placement) et leurs caractéristiques de négociation.

Coupe-circuit (Politique) (Circuit Breaker Policy)
Politique instaurée par l'ensemble des bourses canadiennes et américaines dans le but de protéger les marchés contre une baisse de l'indice Dow Jones. Lorsque cet indice baisse sous un seuil donné (inscrit dans la Politique), les bourses arrêtent temporairement leur négociation.

Coupon (coupon)

Intérêt versé périodiquement aux détenteurs d'un titre de créance à long terme.

Courbe de rendement (yield curve)

Représentation graphique de la relation entre les rendements et les temps à courir jusqu'à l'échéance d'obligations de même qualité, mais dont la date d'échéance est différente.

Courbe des revenus (payoff curve)

Représentation graphique montrant les flux monétaires d'une option par rapport au prix de l'actif sous-jacent.

Cours (v. cours du marché)

Cours acheteur (bid, bid price)

Prix le plus haut auquel un instrument financier coté en bourse a été acheté.

Autre appellation : demande.

Cours acheteur limite (limit bid)

Situation dans laquelle le marché ferme à la hausse par rapport à la limite quotidienne des cours sur un cours acheteur non exécuté. Lorsque le prix de clôture est sous forme de fourchette de cours, le dernier prix coté devra être le cours acheteur limite.

Cours à terme (v. prix à terme)

Cours au comptant (v. prix au comptant)

Cours de bourse (v. cours du marché)

Cours de référence de l'indice sous-jacent (underlying index level)

Valeur de l'indice, telle que calculée par l'agent de calcul, basée sur la valeur au cours du marché à la fermeture des actions formant l'indice.

Cours de vente (v. cours vendeur)

Cours du change (v. taux de change)

Cours du marché (market price, price, quoted market price, stock price)

Cours global de négociation de l'unité de l'actif sous-jacent qui est déterminé par la ou les bourses concernées.

Autres appellations : cours, cours de bourse, prix du marché et valeur à la cote.

Cours du marché à terme (v. prix à terme)

Cours théorique d'ouverture (Abréviation : CTO) (calculated-theoretical opening price)

Fourchette des cours acheteurs et vendeurs coïncidents qui donne le volume de transaction le plus élevé possible.

Cours vendeur (ask, ask price, asked price, asking price, offer, offer price)

Prix le plus bas auquel un instrument financier coté en bourse a été vendu.

Autres appellations : cours de vente et offre.

Cours vendeur limite (limit offer)

Situation dans laquelle le marché ferme à la baisse par rapport à la limite quotidienne des cours sur un cours vendeur non exécuté. Lorsque le prix de clôture est sous forme de fourchette de cours, le dernier prix coté devra être le cours vendeur limite.

Courtage réduit

(discount brokerage, discount trading)

Société de placement qui offre des services d'exécution de transactions, mais qui ne fournit aucun conseil en matière d'investissement à ses clients.

Autre appellation : courtage à commissions réduites.

Courtage à commissions réduites

(v. courtage réduit)

Courtier (v. courtier en valeurs mobilières)

Courtier en valeurs

(v. courtier en valeurs mobilières)

Courtier en valeurs mobilières (broker, investment dealer, securities broker, stockbroker)
Intermédiaire financier qui peut offrir des conseils à ses clients en matière de placement et effectuer des transactions pour le compte de ceux-ci.

Autres appellations : courtier et courtier en valeurs.

Courtier remisier (introducing broker)

Courtier dont les comptes de clients se trouvent dans les registres d'un autre courtier comme si les clients étaient ceux de ce dernier.

Coût de détention (v. coût de portage)

Coût de portage (carrying cost, cost of carry)

Ensemble des intérêts, des frais de stockage, des paiements de dividendes et autres frais qui peuvent influencer, au fil du temps, sur le prix de l'actif sous-jacent et sur les coûts liés à celui-ci.

Autres appellations : coût de détention et coût du portage.

Coût du portage (v. coût de portage)

Couverture (hedge, hedge transaction, hedging)

Stratégie de négociation mise en oeuvre pour protéger une position de la fluctuation des prix et des taux d'intérêt.

Autre appellation : opération de couverture.

Couverture acheteur (long hedge)

Couverture qui consiste à contrebalancer une position vendeur sur un actif par une position acheteur sur un instrument de couverture. Comme pour la couverture vendeur, cette couverture est mise en oeuvre lorsque l'opérateur en couverture souhaite fixer le coût d'un investissement futur.

Couverture à la baisse (v. contrepartie vendeur)

Couverture à la hausse (v. contrepartie acheteur)

Couverture croisée (cross hedging)

Stratégie de négociation qui consiste à protéger un actif à l'aide d'un actif sous-jacent différent, mais corrélé.

Autre appellation : opération de couverture croisée.

Couverture delta (delta hedge, delta hedging)

Stratégie de couverture du risque visant à neutraliser l'effet d'une variation modérée du prix de l'actif sous-jacent sur la valeur du portefeuille. Il s'agit notamment d'acheter ou de vendre l'actif sous-jacent en quantité proportionnelle au delta de l'option, de telle sorte que la perte ou le gain sur cet actif sous-jacent soit compensé par le gain ou la perte de la position sur option.

Autres appellations : couverture en delta neutre et gestion en delta neutre.

Couverture en delta neutre (v. couverture delta)

Couverture réduite (tailing the hedge)

Couverture qui consiste à prendre une position sur des contrats à terme boursiers dont la taille est inférieure à celle de la position sur l'actif sous-jacent à ces contrats.

Couverture vendeur (short hedge)

Couverture mise en oeuvre lorsque l'opérateur en couverture détient une position acheteur sur un actif et qu'il prend une position vendeur sur un instrument de couverture, ou lorsqu'un opérateur en couverture désire fixer le prix d'une vente future.

Créance de rang inférieur (v. dette subordonnée)

Créance de second rang (v. dette subordonnée)

Créance subordonnée (v. dette subordonnée)

Croissance du capital (capital growth)

Objectif faisant partie des principaux objectifs de placement et qui met l'accent sur l'augmentation, par l'intermédiaire de gains en capital, de la valeur du capital investi.

CTO (v. cours théorique d'ouverture)

Date de liquidation (v. date de règlement)

Date de règlement (settlement date, value date)
Date à laquelle toutes les modalités d'une transaction sur un titre doivent être remplies. Plus précisément, à la date de règlement, le prix du titre est versé au vendeur et le certificat du titre est remis à l'acheteur.

Autres appellations : date de liquidation, jour de liquidation et jour de règlement.

Date d'échéance (date of maturity, due date, expiration date, expiry date, maturity date)
Date à laquelle un titre de placement devient périmé et toute transaction en cours doit être conclue.

Autres appellations : date d'exigibilité, date d'expiration, échéance et jour d'échéance.

Date d'exigibilité (v. date d'échéance)

Date d'expiration (v. date d'échéance)

Date ex-dividende (ex-dividend date)
Date suivant laquelle le prix d'un titre ne comprend plus la valeur du dividende déclaré. L'investisseur qui achète un titre à la date ex-dividende ou après n'a pas droit au dividende déjà déclaré. Toutefois, l'investisseur qui vend ce titre y a droit. Au Canada, les actions se négocient sur une base ex-dividende à partir du deuxième jour ouvrable précédant la date de clôture des registres.

Débeture (bond, debenture, debenture bond, unsecured bond)
Contrat ou titre de créance à long terme qui n'est pas garanti par l'actif de l'émetteur et dont le remboursement, dans le cas de la liquidation de l'émetteur, est postérieur à celui des obligations.

Autre appellation : obligation non garantie.

Déboucler une position (v. fermer une position)

Découvert (v. à découvert)

Déduction pour amortissement (Abréviation : **DPA**) (CCA, capital cost allowance)
Déduction fiscale permise sur certains biens dans le calcul du revenu d'un contribuable ou d'une société, pour une année d'imposition donnée.

Autre appellation : amortissement fiscal.

Degré de tolérance à l'égard du risque
(v. tolérance des risques)

Delta d'une option (delta of an option)
Coefficient qui mesure l'effet des fluctuations du prix de l'actif sous-jacent sur le prix de l'option. L'achat d'une option d'achat et la vente d'une option de vente donneront lieu à un delta positif. En revanche, l'achat d'une option de vente et la vente d'une option d'achat donneront lieu à un delta négatif.

Autre appellation : coefficient delta.

Demande (v. cours acheteur)

Dénouement par règlement en espèces
(v. règlement en espèces)

Dénouer une position (v. fermer une position)

Dérivé (v. instrument dérivé)

Détenteur d'option (buyer, buyer of an option, holder, option buyer, option holder)
La personne qui achète un contrat d'option.

Autres appellations : acheteur de l'option, titulaire d'option.

Dettes (debt)
Placement qui confère à son titulaire le droit, dans des circonstances précises, d'exiger le montant du paiement qui lui est dû. Ce terme est utilisé pour qualifier les rapports de débiteur à créancier représentés ou non par un titre écrit ou une valeur mobilière.

Dettes de rang inférieur (v. dette subordonnée)

Dettes de second rang (v. dette subordonnée)

Dettes subordonnées (junior debt, subordinate debt, subordinated debt)
Dettes dont les modalités privent son titulaire de paiement lorsqu'il y a défaut relativement à des catégories de dettes prioritaires.

Autres appellations : créance de rang inférieur, créance de second rang, créance subordonnée, dette de rang inférieur et dette de second rang.

Dette subordonnée junior

(junior subordinated debt)

Dette qui est subordonnée à une autre dette subordonnée.

Déviat

Devise de négociation (v. devise de règlement)

Devise de règlement

(trading currency, settlement currency)

Devise utilisée pour effectuer la compensation, le règlement ou la négociation d'une valeur mobilière ou d'un contrat à terme.

Autre appellation : devise de négociation.

Disposition de livraison (v. condition de livraison)

Distribution normale cumulative

(cumulative normal distribution)

Distribution de probabilité basée sur la courbe de distribution (en forme de cloche) de la loi normale.

Diversification

(diversification, portfolio diversification)

Méthode de réduction du risque qui consiste à investir ses avoirs dans plusieurs catégories d'actifs, plutôt que dans une seule.

Dividende (dividend)

Partie des bénéfices nets ou des bénéfices non répartis qu'une société verse à ses actionnaires sous forme d'espèces ou d'actions.

Dividende arriéré (v. arriéré de dividende)

Dividende attaché (v. avec dividende)

Double option (v. option double)

DPA (v. déduction pour amortissement)

Droit (v. droit de souscription)

Droit de désengagement

(right of withdrawal, withdrawal right)

Droit qui permet à un investisseur d'annuler une transaction sur un titre dans un délai de deux jours suivant la réception du prospectus décrivant ce titre. Les investisseurs peuvent également invoquer ce droit si une transaction ne satisfait pas à leurs objectifs de placement.

Droit de résolution

(right of cancellation, right of rescission)

Droit qui permet à un investisseur d'annuler une transaction sur un titre lorsque les renseignements fournis dans le prospectus ou dans tout autre document décrivant ce titre sont mensongers.

Droit de souscription (share right, stock right, subscription right, right)

Privilège temporaire accordé aux employés d'une société leur permettant de souscrire à des actions non encore émises de la société.

Autres appellations : droit et droit préférentiel de souscription.

Droit de transfert (switching fee)

Droit parfois facturé aux investisseurs lorsqu'ils transfèrent leur capital d'un placement à un autre.

Droit préférentiel de souscription

(v. droit de souscription)

Droit résiduel (residual claim, residual equity, residual interest)

Possibilité de participer à la valeur résiduelle d'une société une fois que tous les droits de premier ordre sur l'actif de la société ont été exercés.

Autres appellations : droit résiduel sur l'actif et intérêt résiduel.

Droit résiduel sur l'actif (v. droit résiduel)

Duration (v. durée – dans le contexte d'une obligation)

Durée (dans le contexte d'une obligation)

(duration)
Mesure de la vie d'une obligation (en années) par rapport à l'évolution de son prix. Il s'agit de la valeur présente pondérée du terme à échéance des paiements d'intérêt et du capital d'un instrument à revenu fixe tel qu'une obligation du gouvernement du Canada.

Autre appellation : duration.

Écart (v. base)

Écart à la baisse (v. écart baissier)

Écart baissier (option d'achat ou de vente) (bear spread, bearish spread)

Stratégie pouvant être utilisée avec des options d'achat ou de vente. Dans les deux cas, l'investisseur achète une option avec un prix d'exercice plus haut et vend une option avec un prix d'exercice plus bas. Les deux options ont généralement la même date d'échéance.

Autre appellation : écart à la baisse.

Écart baissier sur option de vente (bear put spread)

Stratégie qui consiste à acheter une option de vente et à vendre simultanément une seconde option de vente sur le même actif sous-jacent, mais avec un prix d'exercice plus faible.

Autre appellation : position mixte baissière sur option de vente.

Écart calendaire (calendar spread, horizontal spread, time spread)

Stratégie mise en oeuvre pour profiter de la variation relative des valeurs temps respectives de deux options ayant des échéances différentes.

Autres appellations : écart horizontal, opération mixte horizontale et opération mixte sur options avec dates d'échéance différentes.

Écart condor (v. condor)

Écart de cours (v. opération mixte verticale)

Écart en condor (v. condor)

Écart en papillon (v. écart papillon)

Écart haussier sur option d'achat (bull call spread)

Stratégie qui consiste à acheter une option de vente et à vendre simultanément une seconde option de vente sur le même actif sous-jacent, mais avec un prix d'exercice plus élevé.

Autre appellation : position mixte haussière sur option d'achat.

Écart horizontal (v. écart calendaire)

Écart moyen quadratique (v. écart type)

Écart papillon (butterfly, butterfly spread)

Stratégie à risque limité permettant de spéculer sur une baisse de la volatilité du marché. L'écart papillon nécessite trois différents prix de levée, et peut être mis en oeuvre à l'aide d'options d'achat, d'options de vente ou d'une combinaison des deux. Pour mettre en oeuvre une stratégie d'achat fondée sur un écart papillon, il faut acheter une option caractérisée par un faible prix de levée, vendre deux options dont le prix de levée est supérieur à celui de la première option et acheter une dernière option ayant un prix de levée plus élevé que celui des trois autres.

Autres appellations : écart en papillon, opération mixte papillon, papillon et position mixte papillon.

Écart quadratique moyen (v. écart type)

Écart sur ratio d'options (ratio spread, variable spread)

Écart constitué d'un plus grand nombre d'options vendues que d'options achetées. Les options ont un prix d'exercice différent.

Écart type (root-mean-square deviation, sigma, standard deviation)

Mesure de la variation des rendements par rapport à leur moyenne. Plus l'écart type des rendements d'un titre est élevé, plus le risque lié à ce titre est important.

Autres appellations : déviation standard, écart moyen quadratique, écart quadratique moyen et écart-type.

Écart vertical (v. opération mixte verticale)

Échéance (v. date d'échéance)

ECX (v. European Climate Exchange)

Effet de levier (v. effet de levier financier)

Effet de levier de la dette (v. effet de levier financier)

Effet de levier financier

(**capital leverage, financial leverage, leverage**)

Stratégie qui permet à un investisseur de ne déboursier qu'une partie du prix d'un investissement dans le but d'obtenir par la suite de meilleurs rendements.

Autres appellations : effet de levier, effet de levier de la dette et levier financier.

Élément d'actif (v. actif)

Émission à diffusion restreinte

(v. placement privé)

Émission de droits (rights issue, rights offering)

Action d'émettre des droits de souscription. La société offre ainsi à ses actionnaires la possibilité d'acheter d'autres actions de la société.

Autre appellation : émission de droits de souscription.

Émission de droits de souscription

(v. émission de droits)

Émission publique (v. appel public à l'épargne)

En circulation (v. en cours – contrat d'option)

En cours (contrat d'option)

(**outstanding option contract**)

Se dit d'un contrat d'option qui est dûment enregistré et garanti par une chambre de compensation et qui n'a été ni levé, ni cédé ou fait l'objet d'une liquidation ou dont l'échéance n'est pas encore survenue.

Autre appellation : en circulation.

En jeu (contrat d'option)

(**in-the-money option, ITM option**)

Option dont la valeur sous-jacente se négocie sur le marché à un prix supérieur au prix de levée, dans le cas d'une option d'achat, ou à un prix inférieur, dans le cas d'une option de vente.

Autres appellations : option dans le cours, option en dedans et option en dedans du cours.

Engouffrement baissier (engulfing falling)

(Analyse technique) Configuration d'un graphique en chandelier qui indique que le marché pourrait devenir baissier sous peu.

Engouffrement haussier (engulfing rising)

(Analyse technique) Configuration d'un graphique en chandelier qui indique que le marché pourrait devenir haussier sous peu.

Entente de rachat (v. mise en pension de titres)

Établissement financier (v. institution financière)

État de baisse (dans le contexte d'un arbre binomial) (downstate)

Branche d'un arbre binomial où le prix du titre diminue entre le début et la fin de la période.

État de hausse (dans le contexte d'un arbre binomial) (upstate)

Branche d'un arbre binomial où le prix du titre augmente entre le début et la fin de la période.

État des résultats (earnings report, earnings statement, income statement, operating statement, profit and loss statement, statement of earnings, statement of income, statement of income and expenses, statement of profit and loss, statement of revenue and expense)

État financier qui présente les bénéfices nets d'une société, ses dépenses et ses impôts pour une période donnée (habituellement une période d'un mois, d'un trimestre ou d'un an).

Autre appellation : résultats.

Exercer un droit (v. lever une option)

Exercer une option (v. lever une option)

European Climate Exchange (ECX)

Organisme sœur de la CCX qui gère les ventes et la commercialisation de ses instruments financiers climatiques (ECX CFI) dans le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne.

Évaluation risque neutre (risk-neutral valuation)

Méthode binomiale d'évaluation des options qui suppose que les investisseurs n'exigent aucun rendement supplémentaire en compensation du risque auquel ils s'exposent.



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Exercice automatique (automatic exercise)

Méthode utilisée par la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) pour faciliter les activités de ses membres. Selon cette méthode, et sauf instruction contraire, les membres de la CDCC sont réputés avoir donné un avis de levée lorsque leur option sur actions est en jeu pour un certain montant. Le détenteur de l'option ne perd donc pas la valeur intrinsèque de l'option, même s'il a omis de lever l'option. Par conséquent, à moins d'avis contraire, la CDCC lèvera toutes les options sur actions échues qui figurent aux comptes du client si ces options sont en jeu d'au moins 0,75 \$.



Facteur de baisse (dans le contexte d'un arbre binomial) (down factor)

Importance de l'évolution à la baisse du prix d'un actif sous-jacent dans le modèle binomial d'évaluation des options. Le facteur de baisse est égal à l'inverse du facteur de hausse.

Facteur de concordance (conversion factor)

Relativement au contrat CGB, le facteur de concordance sert à calculer le prix de règlement de chaque obligation livrable. Il permet de ramener les différentes obligations livrables du gouvernement du Canada, avec leurs coupons et leurs échéances, sur une base commune pour la livraison. Le facteur de concordance est calculé en déterminant le prix auquel une obligation livrable aurait un rendement semestriel égal à celui du coupon notionnel de l'obligation.

Facteur de hausse (dans le contexte d'un arbre binomial) (up factor)

Importance de l'évolution à la hausse du prix d'un actif sous-jacent dans le modèle binomial d'évaluation des options. Le facteur de hausse est égal à l'inverse du facteur de baisse.

Faillite (bankruptcy)

Situation d'une société que requièrent parfois ses créanciers lorsque cette société, qui a émis des titres de créance, ne respecte pas ses obligations de paiement. Les créanciers déposent une requête de mise en faillite dans le but de récupérer une partie de leur investissement en exerçant leur droit sur l'actif de la société émettrice.

FCPE

(v. [Fonds canadien de protection des épargnants](#))

Fermer une position (close a position, close out, close out a position, liquidate, liquidate a position)

Procédé qui consiste à mettre fin à une position sur un contrat d'option ou sur un contrat à terme en prenant une position symétrique sur un contrat d'option ou un contrat à terme ayant les mêmes caractéristiques que le contrat initial. L'investisseur prend donc une position acheteur pour fermer une position initiale vendeur, et une position vendeur pour fermer une position initiale acheteur.

Autres appellations : déboucler une position, dénouer une position, liquider, liquider une position, solder une position.

Fiducie d'investissement à participation unitaire (unit trust)

Fonds non constitué dont les revenus, grâce à la structure organisationnelle du fonds, sont directement versés aux détenteurs d'unités.

Fonds à caractère éthique (v. fonds éthique)

Fonds à revenu fixe (fixed income fund)

Fonds investi principalement dans des créances hypothécaires, des obligations ou des actions privilégiées.

Autre appellation : fonds de revenu fixe.

Fonds avec frais d'acquisition (load fund)

Fonds commun de placement qui facture une commission à l'investisseur soit lorsqu'il achète des unités du fonds, soit lorsqu'il vend de telles unités, ou les deux.

Autre appellation : fonds de placement qui prélève une commission.

Fonds canadien de protection des épargnants (Sigle : FCPE)

(Canadian Investor Protection Fund, CIPF)
Organisme créé en 1969 par l'ACCOVAM et les bourses canadiennes dans le but de protéger les investisseurs contre les pertes en capital (sous forme d'espèces et de titres) résultant de l'insolvabilité de la société participante dans laquelle ils ont investi. La Bourse de Montréal est un des organismes fondateurs de la FCPE.

Fonds commun de placement en instruments du marché monétaire

(money market mutual funds)

Fonds commun de placement à faible risque qui investit dans des titres de créance à court terme émis par les gouvernements, les grandes sociétés et les institutions financières.

Fonds coté en bourse (Abréviation : FCB) (ETF, exchange-traded fund)

Fonds de fiducie formé d'actions d'un indice boursier donné. Ce type de fonds comporte des frais de gestion moins élevés que les fonds communs de placement en plus de présenter l'avantage de pouvoir être vendu à découvert.

Autres appellations : fonds transigé en bourse, FTB.

Fonds d'actions ordinaires (common shares fund, common stock fund)

Fonds commun de placement à risque élevé qui investit dans des actions ordinaires.

Autre appellation : fonds de placement en actions ordinaires.

Fonds d'actions privilégiées (preferred fund, preferred share fund, preferred stock fund)

Fonds commun de placement qui investit dans des actions privilégiées dans le but d'obtenir des revenus de dividendes.

Fonds de croissance (growth fund)

Fonds commun de placement qui vise à générer des gains en capital par l'intermédiaire d'investissements dans de petites entreprises ou des sociétés œuvrant dans un secteur d'activité susceptible de connaître une croissance rapide.

Fonds de placement en actions ordinaires (v. fonds d'actions ordinaires)

Fonds de placement équilibré (v. fonds équilibré)

Fonds de placement immobilier (real estate investment trust)

Fonds commun de placement spécialisé qui investit dans des projets immobiliers de natures commerciales et résidentielles.

Fonds de placement qui prélève une commission (v. fonds avec frais d'acquisition)

Fonds de revenu fixe (v. fonds à revenu fixe)

Fonds distincts (segregated funds)

Solution de remplacement aux fonds communs de placement. Les fonds distincts comportent des caractéristiques similaires à celles d'un produit d'assurance. Ces fonds sont conçus pour protéger les investisseurs contre les pertes en capital.

Fonds d'obligations (bond fund)

Fonds commun de placement qui investit principalement dans des titres de créance à long terme des gouvernements, des municipalités ou des sociétés.

Fonds équilibré (balanced fund)

Fonds commun de placement qui investit dans des obligations et dans des actions ordinaires.

Autre appellation : fonds de placement équilibré.

Fonds éthique (conscience fund, ethical fund, social investment fund, socially responsible fund)

Fonds commun de placement qui investit dans des actions ou des obligations qui satisfont à un critère social défini par le fonds.

Autres appellations : fonds à caractère éthique, fonds socialement responsable.

Fonds hypothécaire (mortgage fund)

Fonds commun de placement qui investit dans des hypothèques de natures résidentielles et commerciales à court terme et à long terme.

Fonds sans frais d'acquisition (no load fund)

Fonds commun de placement qui ne comporte ni frais d'acquisition ni frais de rachat.

Autre appellation : fonds exempt de commission.

FTB (v. fonds coté en bourse)

Fonds transigé en bourse

(v. fonds coté en bourse)

Fonds exempt de commission

(v. fonds sans frais d'acquisition)

Fonds socialement responsable

(v. fonds éthique)

Fonds spécialisé (specialty fund)

Fonds commun de placement très ciblé qui investit dans des titres provenant de secteurs d'activité ou de régions géographiques précis.

Frais administratifs

(trailer commission, trailer fee)

Droits versés par le gestionnaire d'un fonds au distributeur de ce fonds.

Frais de gestion (management fee)

Droits comprenant les dépenses engagées par le fonds, notamment les commissions, les frais de commercialisation et les frais de gestion du fonds.

Frais prélevés à l'acquisition

(front-end load, front-end loading, upfront fee)

Droits que doivent payer les investisseurs lors de l'achat d'unités d'un fonds commun de placement.

Frais prélevés au rachat (back-end load, back-end loading, rear-end load, rear-end loading)

Droits de rachat (ou frais d'acquisitions différés) que doivent payer les investisseurs lors de la vente d'unités d'un fonds commun de placement.

Frontière efficiente (efficient frontier)

Courbe des portefeuilles qui génèrent le maximum de rendement pour un même degré de risque.

Futur (v. contrat à terme boursier)

Futur sur indice boursier

(v. contrat à terme sur indice boursier)

Futur sur obligations

(v. contrat à terme sur obligations)

Gain en capital (capital gain)

Différence entre la valeur actuelle du marché d'un investissement et la valeur du capital investi à l'origine. On obtient un gain en capital lorsque la valeur actuelle du marché d'un investissement est supérieure à sa valeur initiale.

Gamma (gamma)

Coefficient qui mesure la variation du delta par rapport à un mouvement de cours de l'élément sous-jacent. Dans le jargon stochastique, il s'agit de la seconde dérivée du prix d'une option par rapport au cours de l'élément sous-jacent. Le gamma d'une option à parité augmente généralement à mesure qu'elle approche l'échéance.

Gérant de portefeuille

(v. gestionnaire de portefeuille)

Gestion active (active management)

Stratégie de gestion qui consiste à sélectionner, à l'intérieur d'une catégorie d'actifs, des titres dont le rendement est jugé supérieur.

Gestion de portefeuille (portfolio management)

Procédé consistant à combiner des positions de titres et à les rééquilibrer dans le but d'améliorer le rendement des placements.

Gestion en delta neutre (v. couverture delta)

Gestion passive (passive management)

Stratégie de gestion qui consiste à acheter les titres les plus représentatifs d'une catégorie d'actifs.

Gestionnaire de portefeuille (portfolio manager)

Professionnel de l'investissement qui, au nom de son client ou de sa cliente, prend toutes les décisions en matière d'investissement, et ce, conformément aux lignes directrices qui lui sont fournies.

Autres appellations : administrateur de portefeuille, gérant de portefeuille et portefeuilliste.

Gonflement des opérations

(v. multiplication des opérations d'un compte)

Graphique chiffré (point and figure chart)

(Analyse technique) Graphique formé de colonnes de X et de colonnes de O.

Graphique en chandelier

(candlestick chart, Japanese candlestick chart)

(Analyse technique) Représentation graphique des fluctuations du prix des actions. Ce graphique illustre à la fois le prix d'ouverture et le prix de clôture d'une action ainsi que l'écart entre le prix le plus élevé et le prix le plus bas de la séance. Le graphique en chandelier indique également si le prix de l'action a connu une hausse ou une baisse pendant la séance.

Autre appellation : graphique japonais.

Graphique japonais (v. graphique en chandelier)



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Haussier (v. à la hausse)

Horizon de placement (investment time horizon)

Temps qui sépare le moment où un investisseur effectue un placement et le moment où il prévoit le retirer.

Autres appellations : horizon temporel de placement et horizon temporel en matière d'investissement.

HEMC (v. hypothèse du marché efficient)

Horizon temporel de placement

(v. horizon de placement)

Horizon temporel en matière d'investissement

(v. horizon de placement)

Hypothèse de l'efficacité du marché des capitaux (v. hypothèse du marché efficient)

Hypothèse du marché efficient (efficient market hypothesis, efficient market theory, EMH)

Hypothèse selon laquelle le prix d'un titre tient compte de tous les renseignements offerts sur ce titre.

Autres appellations : hypothèse de l'efficacité du marché des capitaux, HEMC.



Indice boursier (index)

Instrument de comparaison servant à mesurer l'évolution d'un marché de valeurs mobilières. Au Canada, l'indice boursier le plus suivi est le S&P/TSX 60.

Inflation (inflation)

Hausse du coût de la vie qui dure un certain temps et qui, en diminuant le pouvoir d'achat d'un investisseur, réduit le rendement d'un placement.

Ingénierie financière (financial engineering)

Processus visant à créer un nouvel instrument financier (par exemple un produit qui n'existe pas actuellement) par la combinaison d'instruments financiers déjà existants.

Instabilité (v. volatilité)

Institution financière (financial institution)

Entité œuvrant dans les secteurs bancaires, des prêts, de la fiducie, des fonds de retraite, des fonds communs de placement, ou de l'assurance-vie.

Autre appellation : établissement financier.

Instrument d'emprunt (v. titre de créance)

Instrument dérivé

(derivative, derivative instrument, derivative product, derivative security)

Instrument financier dont la valeur découle d'un actif sous-jacent. Sans limiter la généralité de ce qui précède, il peut s'agir d'une marchandise ou d'un instrument financier tel qu'une action, une obligation, une devise, un indice boursier ou économique ou de tout autre bien ou actif.

Autres appellations : dérivé et produit dérivé.

Intérêt (interest)

Somme versée périodiquement aux investisseurs qui détiennent des titres de créance.

Intérêt en cours (open interest)

Nombre de positions ouvertes à une date donnée, c'est-à-dire le nombre de contrats en circulation à un moment précis.



ABCDEFGHI
JKLMNOPQ
RSTUVWXYZ

page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Intérêt résiduel (v. droit résiduel)

Intérêts accumulés (v. intérêts courus)

Intérêts courus (accrued interest, interest accruals, interest accrued)

Montant de l'intérêt sur des obligations ou des débiteures qui s'est accumulé depuis la dernière date de paiement de l'intérêt.

Autre appellation : intérêts accumulés.

Intermédiaire de placements

(v. intermédiaire financier)

Intermédiaire financier

(financial intermediary, investment intermediary)

Courtier ou maison de courtage qui sert de lien entre des investisseurs lorsqu'ils négocient des titres.

Autre appellation : intermédiaire de placements.

Intervalle de confiance (confidence interval)

Intervalle de valeurs à l'intérieur duquel une variable aléatoire est susceptible de se situer avec une probabilité donnée.

Investisseur institutionnel (institutional investor)

Institution financière telle qu'une banque ou un fonds commun de placement qui investit de fortes sommes dans des sociétés.

Investisseur prudent (risk averse investor)

Investisseur qui n'est disposé à assumer qu'un faible risque.

Investisseur tolérant le risque

(risk tolerant investor)

Investisseur disposé à assumer un risque important.



ABCDEFGHI
JKLMNOPQ
RSTUVWXYZ

Jeu à somme nulle

(win-lose situation, zero-sum game)

Gains qui ne se font qu'aux dépens des pertes d'un autre. La somme des gains et des pertes est toujours égale à zéro.

Autre appellation : situation gagnant-perdant.

Jitney (jitney)

Participant agréé de la Bourse de Montréal ou employé d'un participant agréé qui, en vertu d'une entente contractuelle, exécute les ordres d'un autre participant agréé.

Jour d'échéance (v. date d'échéance)

Jour de liquidation (v. date de règlement)

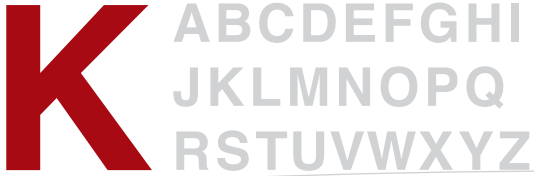
Jour de règlement (v. date de règlement)

Juste prix à terme

(fair forward price, indifference price)

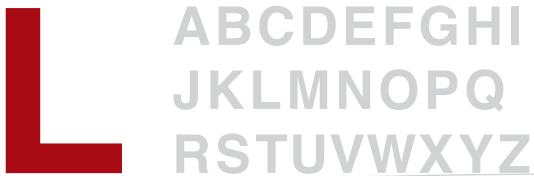
Prix à terme d'un actif qui est égal à la valeur future de son prix au comptant, c'est-à-dire le prix au comptant actuel composé au taux d'intérêt sans risque en vigueur.

Autre appellation : prix d'indifférence.



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Kappa (v. véga d'une option)



Lettres grecques (the Greeks)

Coefficients qui mesurent la sensibilité d'une option par rapport à ses variables d'évaluation.

Levée anticipée (early exercise)

Caractéristique des options américaines qui permet à leurs détenteurs de les lever avant l'échéance.

Lever une option

(exercising a right, exercising an option)

Dans le cas d'une option d'achat réglée par livraison de la valeur sous-jacente, lever une option veut dire soumettre un avis de levée dans le but de prendre livraison et de payer la valeur sous-jacente qui fait l'objet du contrat d'option ou, dans le cas d'une option de vente, de livrer et recevoir paiement pour la valeur sous-jacente qui fait l'objet du contrat d'option. Dans le cas d'une option réglée en espèces, lever une option veut dire soumettre un avis de levée dans le but de recevoir le paiement en argent du montant en jeu de l'option.

Autres appellations : exercer un droit et exercer une option.

Levier financier (v. effet de levier financier)

Limites de prix de négociation (trading price limits)

En vue de réduire les erreurs lors de l'entrée d'ordres dans le système de négociation automatisée, des limites de prix de négociation sont établies pour chaque instrument. Ces limites sont déterminées au début de la négociation en fonction du prix de règlement de la journée antérieure (plus ou moins). Les limites sont ajustées pendant la journée de négociation, sur la base des fluctuations du marché.

Liquidation (liquidation)

Vente des éléments d'actif d'une entreprise, généralement effectuée après qu'elle a mis un terme à ses activités.

Liquider (v. fermer une position)

Liquider une position (v. fermer une position)

Livraison (delivery, settlement month)

Transfert volontaire de possession de valeurs ou l'inscription d'écritures appropriées en regard des valeurs dans les registres de la chambre de compensation.

Loi contre l'escroquerie en matière de sociétés de placement (blue sky law)

Ensemble des lois de divers États et provinces promulgué dans le but de protéger le public de la fraude en valeurs mobilières.

Autre appellation : loi sur la protection de l'épargne.

Loi sur la protection de l'épargne (v. Loi contre l'escroquerie en matière de sociétés de placement)

Lot de taille anormale (v. lot irrégulier)

Lot de taille normale (v. lot régulier)

Lot fragmentaire (v. lot irrégulier)

Lot irrégulier

(broken lot, fractional lot, odd lot, uneven lot)

Nombre inhabituel d'actions, généralement inférieur à 100.

Autres appellations : lot de taille anormale et lot fragmentaire.

Lot régulier (board lot, full lot, round lot)

Nombre normalisé d'actions qui correspond généralement à un multiple de 100.

Autres appellations : lot de taille normale et quotité.

Marchandises de consommation (consumption commodities)

Marchandises achetées non seulement pour leur valeur de placement, mais également pour leur valeur de consommation. Le pétrole, par exemple, est un produit dont la valeur découle principalement de son raffinage et de la production de produits pétroliers.

Marché à la baisse (v. marché baissier)

Marché à la fermeture

(v. ordre au cours de fermeture)

Marché à l'ouverture (v. ordre au cours d'ouverture)

Marché à la hausse (v. marché haussier)

Marché au comptoir (v. marché hors bourse)

Marché baissier (bear market, bearish market)

Marché caractérisé par un fléchissement général des cours qui, selon les prévisions, se poursuivra à moyen terme et à long terme.

Autre appellation : marché à la baisse.

Marché climatique de Montréal (Sigle : MCeX) (Montréal Climate Exchange, MCeX)

Premier marché canadien de produits environnementaux mis sur pied par la Bourse de Montréal et la Chicago Climate Exchange (MCX) en juillet 2006. La mission du MCeX est d'assurer la transparence des prix et l'intégrité environnementale aux multiples secteurs de l'économie canadienne concernés par la qualité de l'air et les problèmes liés aux changements climatiques, et de leur offrir un accès élargi, fiable et à peu de frais aux marchés environnementaux.

Marché de gré à gré (v. marché hors bourse)

Marché entre courtiers (v. marché hors bourse)

Marché haussier

(bull market, bullish market, rising market)

Marché caractérisé par une hausse générale des cours qui, selon les prévisions, se poursuivra à moyen terme et à long terme.

Autre appellation : marché à la hausse.

Marché hors bourse (between-dealer market, curb market, OTC market, street market, unlisted market, unlisted securities market)

Réseau électronique de courtiers, de banques et de sociétés de fiducie qui négocie des titres qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse.

Autres appellations : marché au comptoir, marché de gré à gré, marché entre courtiers et marché hors cote.

Marché hors cote (v. marché hors bourse)

Marché monétaire

(money market, short-term market)

Marché sur lequel sont négociés des titres de créance dont l'échéance maximale est d'un an.

Marché primaire (primary market)

Marché sur lequel les sociétés vendent de nouvelles émissions de titres aux investisseurs. Les profits d'une vente de titres sur le marché primaire sont versés à la société émettrice.

Marché secondaire (secondary market)

Marché sur lequel les titres sont négociés entre investisseurs, aucune somme n'étant remise à la société émettrice.

Marge - actions (margin - shares)

Somme qu'un investisseur pourrait investir, sans avoir à la déposer dans un compte de négociation, en plus du montant sous forme d'espèces ou d'actions qu'il possède dans ce compte. Dans un tel cas, la marge correspond à un prêt.

Marge – contrats à terme boursiers (margin - futures)

Somme qu'un investisseur doit déposer en guise de garantie dans son compte lorsqu'il détient une position sur un contrat à terme boursier.

Marge de variation (variation margin)

Échanges de fonds quotidiens entre les détenteurs d'une position acheteur et les détenteurs d'une position vendeur d'un contrat à terme.

Marteau (hammer)

(Analyse technique) Configuration d'un graphique en chandelier qui indique que le marché pourrait devenir haussier sous peu.

Méthode de la valeur à risque (v. valeur à risque)

Méthode Monte Carlo (v. simulation Monte Carlo)

Mise en pension (v. mise en pension de titres)

Mise en pension de titres (buy-back agreement, repo, repo agreement, repurchase agreement)

Entente entre un acheteur et un vendeur de titres. Le vendeur consent à racheter les titres de l'acheteur, à une date ultérieure et à un prix plus élevé.

Autres appellations : entente de rachat, mise en pension, pension livrée, pension livrée sur titres et pension sur titres.

MFDA (v. Association canadienne des courtiers de fonds mutuels)

Méthode de la moyenne d'achat
(v. achats périodiques par sommes fixes)

Modèle binomial d'évaluation des options
(binomial option pricing model)

Modèle, très répandu, qui suppose que l'actif sous-jacent ne peut prendre que deux valeurs possibles au cours d'une période.

Modèle d'évaluation des options Black et Scholes

(Black and Scholes option pricing model)
Modèle d'évaluation des options le plus connu et le plus utilisé pour évaluer les options d'achat et les options de vente européennes. Ce modèle a été développé par Fischer Black, Myron Scholes et Robert Merton.

Mois de livraison
(delivery month, settlement month)

Mois civil au cours duquel un contrat à terme peut être réglé par le fait de faire ou de recevoir une livraison ou d'effectuer ou de recevoir le règlement du contrat en espèces.

Autre appellation : mois de règlement.

Mois de règlement (v. mois de livraison)

Mois du disponible (spot month)

Mois de livraison d'un contrat à terme lorsque ce mois est aussi le mois courant.

Moins-value (v. perte en capital)

Moins-value de cession (v. perte en capital)

Moins-value réalisée (v. perte en capital)

Montant de règlement (settlement amount)

Montant qui doit être payé au membre de la société livreur au moment de la livraison ou du règlement en espèces de l'actif sous-jacent à un contrat à terme.

Montant de règlement de la levée
(exercise settlement amount)

Montant que la société doit payer au membre qui lève une option de vente ou qui a été assigné sur une option d'achat, sur livraison de l'actif sous-jacent.

Moyenne d'achat
(v. achats périodiques par sommes fixes)

Moyenne mobile (moving average)

(Analyse technique) Moyenne arithmétique des rendements d'une action calculée en fonction d'une période dont la durée demeure toujours la même.

Multiplicateur de dépôts (deposit multiplier)

Montant d'argent utilisé pour calculer le dépôt variable.

Multiplication des opérations
(v. multiplication des opérations d'un compte)

Multiplication des opérations d'un compte
(churning, overtrading)

Pratique d'un courtier, considérée contraire à l'éthique, qui consiste à effectuer des transactions qui profitent peu à un client, ou à lui recommander de telles transactions.

Autres appellations : barattage financier, gonflement des opérations et multiplication des opérations.

Négociant (dealer)

Personne ou entité qui négocie des options, des contrats à terme ou des options sur contrat à terme en tant qu'agent ou pour son propre compte.

Négociateur discrétionnaire (discretionary trader)

Acte illégal que commet un courtier lorsqu'il négocie des titres se trouvant dans le compte de son client sans avoir obtenu l'autorisation de ce dernier.

Négociation au comptoir (v. opération hors bourse)

Niveau de résistance (resistance level)

(Analyse technique) Prix plafond « psychologique », ou valeur au-dessus desquels il est peu probable que le prix d'une action monte en période haussière.

Niveau de soutien (support level)

(Analyse technique) Prix seuil « psychologique », ou valeur sous lesquels il est peu probable que le prix d'une action chute en période baissière.

Non découvert (v. à découvert)

Objectif de placement (investment objective)

Les principaux objectifs de placement sont la croissance du capital, la sécurité du capital et l'obtention d'un revenu.

Objectif non prioritaire (low priority objective)

Motif d'épargne qui, s'il n'est pas atteint, aura peu d'incidence sur le niveau de vie de l'investisseur.

Objectif spéculatif (speculative objective)

But d'investissement qui consiste à tenter de gagner de l'argent rapidement ou à jouer à la bourse, simplement pour s'amuser.

Obligation (bond)

Instrument de dette gouvernementale ou corporative.

Obligation coupon zéro (v. obligation à coupon zéro)

Obligation à coupon zéro (zero-coupon bond)

Obligation émise à un prix inférieur à sa valeur nominale, pour laquelle aucun intérêt périodique n'est versé. Le rendement est égal à la différence entre la valeur nominale de l'obligation à l'échéance et le prix escompté payé.

Autre appellation : obligation coupon zéro.

Obligation échéance prorogable

(v. obligation à échéance reportable)

Obligation à échéance reportable (extendible bond, extendible maturity bond)

Titre de créance à long terme avec une échéance précise qui offre aux investisseurs la possibilité de prolonger la durée de vie de l'obligation.

Autres appellations : obligation à échéance prorogable et obligation prorogable.

Obligation à escompte (discount bond, discounted bond)

Obligation à coupon zéro qui est vendue à une valeur moindre que sa valeur, mais dont le remboursement à l'échéance est égal à la valeur nominale.

Autres appellations : obligation à intérêts précomptés et obligation au-dessous du pair.



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Obligation à intérêts précomptés

(v. obligation à escompte)

Obligation à prime (premium bond)

Obligation caractérisée par un prix du marché supérieur à sa valeur nominale.

Autre appellation : obligation au-dessus du pair.

Obligation au-dessous du pair

(v. obligation à escompte)

Obligation au-dessus du pair

(v. obligation à prime)

Obligation au pair (par bond)

Obligation dont le prix du marché et la valeur nominale sont égaux.

Obligation convertible (convertible bond)

Titre de créance à long terme qui peut habituellement être échangé contre un nombre donné d'actions de l'émetteur.

Autre appellation : obligation convertible en actions.

Obligation convertible en actions

(v. obligation convertible)

Obligation encaissable par anticipation

(callable bond, redeemable bond)

Obligation que les investisseurs peuvent revendre à l'organisme émetteur avant l'échéance, moyennant un prix fixé d'avance.

Obligation non garantie (v. débenture)

Obligation prorogable

(v. obligation à échéance reportable)

Obligation rachetable

(v. obligation remboursable par anticipation)

Obligation remboursable

(v. obligation remboursable par anticipation)

Obligation remboursable à vue

(v. obligation remboursable par anticipation)

Obligation remboursable par anticipation (retractable bond, put bond, putable bond)

Titre de créance à long terme que la société peut racheter à sa discrétion, moyennant un prix fixé à l'avance, à une date précise ou avant celle-ci.

Autres appellations : obligation rachetable, obligation remboursable et obligation remboursable à vue.

Obligation structurée (structured note)

Instrument financier qui combine les caractéristiques de sécurité du capital des obligations de première qualité avec le profil de revenus des options.

Autre appellation : billet structuré.

Offre (v. cours vendeur)

OGB (v. option sur contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans)

Ombre de la bougie (candlestick wick)

(Analyse technique) Mince ligne qui sort du corps d'une bougie et représente l'ensemble des prix courants de l'action ne faisant pas partie de l'intervalle entre son prix d'ouverture et son prix de clôture.

ONX

(v. contrat à terme 30 jours sur le taux repo à un jour)

Opération « achat au comptant vente à terme »

(v. position de portage)

Opération d'arbitrage (v. arbitrage)

Opération de couverture (v. couverture)

Opération de couverture croisée

(v. couverture croisée)

Opération de liquidation - contrats à terme

(closing trade, closing transaction)

Opération relative au règlement d'un contrat à terme : lorsqu'il s'agit d'une position acheteur, l'opération de liquidation consiste à prendre une position vendeur compensatoire dans un contrat à terme, pour une quantité identique de la même valeur sous-jacente livrable ou réglable en espèces durant le même mois fixé par le contrat à terme; lorsqu'il s'agit d'une



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

position vendeur, l'opération de liquidation consiste à prendre une position acheteur compensatoire dans un contrat à terme, pour une quantité identique de la même valeur sous-jacente livrable ou réglable en espèces durant le même mois fixé par le contrat à terme.

Autre appellation : opération liquidative.

Opération de spéculation (v. spéculation)

Opération du jour au lendemain (overnight trade)

Dans un compte donné, opération au cours de laquelle la transaction initiale d'un contrat à terme a lieu au cours d'une journée et la transaction liquidative du même contrat a lieu le lendemain.

Opération d'un jour (day trade)

Dans un compte donné, opération au cours de laquelle la transaction initiale et la transaction liquidative d'un même contrat à terme ont lieu le même jour.

Opération en bloc (block trade, block trading)

Opération réputée avoir eu lieu lorsqu'un ou plusieurs investisseurs ou clients s'engagent dans des discussions de prénégociation pour conclure une opération de grande taille en dehors du système de négociation électronique de la bourse à un prix convenu mutuellement.

Autre appellation : achat d'un bloc de titres ou vente d'un bloc de titres.

Opération hors bourse (over-the-counter trade, over-the-counter trading)

Opération sur un instrument dérivé ou sur une valeur mobilière effectuée de gré à gré entre deux parties sans l'intermédiaire d'un marché organisé.

Autres appellations : négociation au comptoir et opération sur le marché hors cote.

Opération liquidative

(v. opération de liquidation – contrats à terme)

Opération mixte horizontale (v. écart calendaire)

Opération mixte papillon (v. écart papillon)

Opération mixte sur options avec dates d'échéance différentes (v. écart calendaire)

Opération mixte verticale

(money spread, price spread, vertical spread)

Achat et vente simultanée d'options de même classe, qui ont la même date d'échéance, mais des prix de levée différents.

Autres appellations : écart de cours et écart vertical.

Opération pré-arrangée (prearranged transaction)

Opération réputée avoir eu lieu lorsqu'un ou plusieurs investisseurs s'engagent dans des discussions de prénégociation en vue de s'entendre sur les termes d'une opération avant d'inscrire les ordres dans le système de négociation électronique de la bourse.

Opération spéculative (v. spéculation)

Opération sur le marché hors cote (v. opération hors bourse)

Option américaine (American option, American-style option)

Option qui peut être levée en tout temps à partir du moment de son émission jusqu'à son échéance.

Autres appellations : option à l'américaine et option de type américain.

Option à l'américaine (v. option américaine)

Option à l'européenne (v. option européenne)

Option à parité (ATM option, at-the-money option)

Option d'achat ou option de vente dont le prix de levée est égal au cours du marché de l'actif sous-jacent.

Autres appellations : option au cours, option au jeu, option au milieu.

Option au cours (v. option à parité)

Option au jeu (v. option à parité)

Option au milieu (v. option à parité)

Option CDCC (CDCC option)

Option d'achat ou de vente émise et garantie par la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC).

Option d'achat (call, call option)

Option en vertu de laquelle le détenteur, conformément aux modalités de l'option, a le droit : dans le cas d'une option réglée par livraison de la valeur sous-jacente, d'acheter de la chambre de compensation le nombre d'unités de la valeur sous-jacente couverte par le contrat d'option; dans le cas d'une option réglée en espèces, d'exiger de la chambre de compensation un paiement en espèces correspondant au montant en jeu du contrat.

Autre appellation : contrat d'option d'achat.

Option d'achat couverte (call overwriting)

Vente d'une option d'achat sur un actif que l'investisseur détient.

Option dans le cours (v. en jeu contrat d'option)

Option de change (v. option sur devises)

Option de devises (v. option sur devises)

Option de type américain (v. option américaine)

Option de type européen (v. option européenne)

Option de vente (put, put contract, put option)

Option en vertu de laquelle le détenteur, conformément aux modalités de l'option, a le droit : dans le cas d'une option réglée par livraison de la valeur sous-jacente, de vendre à la chambre de compensation le nombre d'unités de la valeur sous-jacente couverte par le contrat d'option; dans le cas d'une option réglée en espèces, d'exiger de la chambre de compensation un paiement en espèces correspondant au montant en jeu du contrat.

Autre appellation : contrat d'option de vente.

Option de vente de protection

(protective put, protective put option)

Option de vente achetée par un investisseur qui détient déjà l'actif sous-jacent.

Option double (double option, straddle)

Stratégie de négociation d'options qui consiste à acheter (position acheteur d'option double) ou à vendre (position vendeur d'option double) simultanément une option de vente et une option d'achat caractérisées par le même actif sous-jacent, le même prix de levée et la même échéance.

Autres appellations : double option, position double, stellage.

Option européenne

(European option, European-style option)

Option qui ne peut être levée qu'à sa date d'échéance.

Autres appellations : option à l'européenne, option de type européen.

Option en dedans (v. en jeu contrat d'option)

Option en dedans du cours

(v. en jeu contrat d'option)

Option en dehors (v. option hors-jeu)

Option hors-jeu

(OTM option, out-of-the-money option)

Se dit d'une option dont le cours au marché de la valeur sous-jacente est inférieur au prix de levée, dans le cas d'une option d'achat, ou supérieur au prix de levée, dans le cas d'une option de vente.

Autre appellation : option en dehors.

Option plafonnée (capped-style option)

Option qui se négocie sur le marché de gré à gré et qui prévoit une limite maximale de bénéfice ou prix plafond. Ce dernier correspond au prix d'exercice de l'option majoré ou diminué d'un certain écart, selon qu'il s'agit d'une option d'achat ou de vente. Une option plafonnée est automatiquement levée lorsque le cours de clôture du titre sous-jacent atteint le prix plafond ou le dépasse (dans le cas d'une option d'achat) ou lorsque le cours de clôture du titre sous-jacent atteint ou baisse sous le prix plafond (dans le cas d'une option de vente).



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Option sur actions (equity option)

Option dont l'actif sous-jacent est une action.

Option sur contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (OGB)

(OGB contract, Option on the Ten-Year Government of Canada Bond Futures contract)

Contrat d'option de taux d'intérêt inscrit à la cote de la Bourse de Montréal en mars 1991. L'actif sous-jacent du contrat OGB est le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB). Le contrat OGB sert d'outil de gestion de risque en cas de fluctuations des taux d'intérêt.

Autre appellation : contrat OGB.

Option sur devises (currency option, currency options contract, foreign currency, foreign currency option contract, foreign exchange option, forex option, FX option)

Option dont l'actif sous-jacent est une devise étrangère. L'option sur devises permet au détenteur de l'option de se protéger contre les fluctuations de taux entre les monnaies ou de tirer profit des variations dans les taux de change.

Autres appellations : contrat de change à option, contrat d'option de change, contrat d'option de devises, contrat d'options sur devises, option de change, option de devises et option sur monnaies étrangères.

Option sur indice

(index option, stock index option)

Option dont l'actif sous-jacent est un indice boursier. Dans le cas de la levée d'une option sur indice, le vendeur verse à l'acheteur par l'entremise de la chambre de compensation un montant correspondant au montant en jeu à la date d'exercice du contrat d'option ainsi levé.

Autre appellation : option sur indice boursier.

Option sur indice boursier (v. option sur indice)

Option sur le dollar US (USX)

(Option on the US Dollar, USX contract)

Contrat d'option sur la devise américaine inscrit à la cote de la Bourse de Montréal le 26 septembre 2005. Le contrat USX permet aux investisseurs de se protéger contre les fluctuations de taux entre les monnaies ou de tirer profit des variations dans les taux de change.

Autre appellation : contrat USX.

Option sur monnaies étrangères (v. option sur devises)

Ordre à arrêt de limite (v. ordre stop avec limite)

Ordre à cours limité (limit order, limited order)

Directive de négociation par laquelle un investisseur accepte que des lots réguliers ou des lots irréguliers fassent l'objet d'une transaction, et ce, dans le but d'acheter (ou de vendre) le nombre précis d'actions indiqué à son courtier.

Ordre à quantité cachée (hidden quantity order)

Ordre qui ne montre qu'une certaine quantité de l'ordre au marché.

Ordre au cours de fermeture (closing price order)

Ordre par lequel le négociateur se porte acheteur ou vendeur des contrats au cours de fermeture défini par le système de négociation automatisée à l'issue de la séance de préfermeture.

Autre appellation : marché à la fermeture.

Ordre au cours d'ouverture (opening price order)

Ordre par lequel le négociateur se porte acheteur ou vendeur des contrats au cours d'ouverture défini par le système de négociation automatisée à l'issue de la séance de préouverture.

Autre appellation : marché à l'ouverture.

Ordre au cours du marché (v. ordre au mieux)

Ordre au marché (v. ordre au mieux)

Ordre au mieux (at best, at best order, at market order, at the market, at the market order, market order)

Ordre d'achat ou de vente devant être exécuté rapidement au cours le plus avantageux.

Autres appellations : ordre au cours du marché et ordre au marché.

Ordre avec mention spéciale

(market not held order, not held order)

Ordre qui laisse toute latitude quant au cours et au moment auxquels l'ordre doit être exécuté.

Autre appellation : ordre avec mention supplémentaire.



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Ordre avec mention supplémentaire

(v. ordre avec mention spéciale)

Ordre avec quantité minimale

(minimum amount order)

Ordre lié qui ne peut être exécuté que si la quantité minimale spécifiée peut être négociée.

Ordre d'achat stop (stop buy order)

Directive de négociation exécutée automatiquement lorsque le prix du titre atteint, lors d'une hausse, le prix minimal fixé par l'investisseur.

Ordre de vente stop (stop loss, stop loss order)

Directive de négociation exécutée automatiquement lorsque le prix du titre franchit, lors d'une baisse, le prix minimal fixé par l'investisseur.

Ordre d'exécuter ou d'annuler

(fill or kill, fill or kill order, FOK order)

Ordre lié qui est annulé s'il ne peut pas être exécuté sur-le-champ, en tout ou en partie.

Autres appellations : ordre exécuter sinon annuler et ordre immédiat.

Ordre d'un jour (day order, order valid today)

Ordre d'achat ou de vente, valide seulement pour la journée où il est donné.

Autres appellations : ordre valable jour et ordre valable pour la journée.

Ordre exécuter sinon annuler

(v. ordre d'exécuter ou d'annuler)

Ordre immédiat (v. ordre d'exécuter ou d'annuler)

Ordre lié (contingent order)

Ordre d'achat ou de vente soumis à certaines conditions avant d'être exécuté.

Ordre stop avec limite (stop limit order)

Ordre lié d'achat ou de vente qui devient un ordre à cours limité dès qu'au moins un lot régulier se négocie au prix stop ou au-dessus dans le cas d'un ordre d'achat; au prix stop ou au-dessous dans le cas d'un ordre de vente.

Autre appellation : ordre à arrêt de limite.

Ordre tout ou rien (AON order, all or none order)

Ordre lié qui ne peut être exécuté que si la totalité de la quantité indiquée peut être négociée.

Ordre tout ou partie (any part order)

Directive de négociation par laquelle un investisseur accepte que des lots réguliers ou des lots irréguliers fassent l'objet d'une transaction, dans le but d'acheter (ou de vendre) le nombre précis d'actions indiqué à son courtier.

Ordre valable jour (v. ordre d'un jour)

Ordre valable pour la journée (v. ordre d'un jour)

Organisme d'autoréglementation

(SRO, self-regulatory organization)

Organisme qui surveille l'application des règles de négociation et des règles de conduite et qui veille à ce qu'elles soient respectées par ses sociétés membres dans le but de promouvoir des marchés financiers équitables et efficaces.

Panier d'obligations livrables

(basket of deliverable bonds)

Dans le cas du contrat CGB, liste des obligations admissibles ou livrables publiée par la Bourse de Montréal.

Papier commercial (commercial paper)

Billet émis par une société qui cherche à obtenir un prêt à court terme.

Autre appellation : billet de trésorerie.

Papillon (v. écart papillon)

Parité de l'option de vente et de l'option d'achat (v. parité des options vente-achat)

Parité des options vente-achat (put-call parity)

Relation d'équilibre entre le prix d'une option d'achat européenne et celui d'une option de vente européenne ayant le même prix d'exercice et la même date d'échéance.

Autre appellation : parité de l'option de vente et de l'option d'achat.

Participant agréé (approved participant)

Personne ou entité autorisée par la Bourse de Montréal à négocier les instruments inscrits à sa cote.

Participant agréé compensateur

(clearing approved participant)

Par rapport à chaque catégorie de valeur inscrite, tout participant agréé de la Bourse de Montréal qui est membre de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC).

Participant agréé corporatif

(corporate approved participant)

Participant agréé approuvé comme tel par la Bourse de Montréal et qui est constitué en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions ou de toute loi similaire.

Participant agréé en société

(partnership approved participant)

Participant agréé approuvé comme tel par la Bourse de Montréal et qui est constitué en société de personnes.

Participant agréé étranger

(foreign approved participant)

Participant agréé approuvé comme tel par la Bourse de Montréal qui n'a pas d'établissement au Canada et qui ne fait pas affaire avec le public au Canada sauf en vertu d'une dispense conformément aux lois en valeurs mobilières d'une province ou d'un territoire du Canada. Un participant agréé étranger doit être inscrit auprès d'un organisme d'autoréglementation reconnu par une autorité en valeurs mobilières dans le territoire de l'un des pays qui est signataire de l'Accord de Bâle ou d'un pays qui a adopté les règles bancaires de surveillance établies par cet Accord.

Participant agréé individuel

(individual approved participant)

Personne physique approuvée par la Bourse de Montréal comme participant agréé.

Participation résiduelle (v. droit résiduel)

Pendu (hanging man)

(Analyse technique) Configuration d'un graphique en chandelier qui indique que le marché pourrait devenir baissier sous peu.

Pension livrée (v. mise en pension de titres)

Pension livrée sur titres

(v. mise en pension de titres)

Pension sur titres (v. mise en pension de titres)

Période de queue (tail period)

Période de moins d'un mois. Par exemple, une période de 45 jours allant du 1^{er} mars au 14 avril peut se diviser en une période de 31 jours (mars) et une période de 14 jours (1^{er} au 14 avril); la deuxième période est la période de queue.

Période de tête (stud period)

Période de moins d'un mois. Par exemple, une période de 46 jours allant du 15 septembre au 31 octobre peut se diviser en une période de 15 jours (15 au 30 septembre) et une période de 31 jours (octobre); la première période est la période de tête.

Permis de négociation (trading permit)

Permis émis par la Bourse de Montréal à un participant agréé et conférant à son détenteur les droits, privilèges et obligations prévus à la réglementation de la Bourse.

Permis restreint de négociation (restricted trading permit)

Permis émis par la Bourse de Montréal à une personne physique qui n'est pas un participant agréé de la Bourse et conférant à son détenteur les droits, privilèges et obligations prévus à la réglementation de la Bourse.

Personne approuvée (approved person)

Entreprises liées et les employés des participants agréés et des entreprises liées qui ont reçu l'approbation de la Bourse de Montréal, ainsi que les sociétés, les actionnaires, les administrateurs et les dirigeants des participants agréés et des entreprises liées approuvées qui exercent des activités relatives au commerce des valeurs mobilières ou des contrats à terme.

Perte en capital (capital loss)

Différence entre le prix du marché actuel d'un investissement et le capital investi à l'origine. On subit une perte en capital lorsque le prix du marché actuel de l'investissement est inférieur à sa valeur initiale.

Autres appellations : moins-value, moins-value de cession et moins-value réalisée.

Placement par voie privée (v. placement privé)

Placement pour compte

(v. convention de placement pour compte)

Placement privé

(private offering, private placement)

Vente de titres, généralement en grandes quantités, qu'effectue un émetteur à des investisseurs institutionnels tels que des banques et des sociétés d'assurances.

Autres appellations : émission à diffusion restreinte et placement par voie privée.

Plan de retrait à délai fixe

(fixed period withdrawal plan)

Programme de remboursement systématique par l'entremise duquel les investisseurs retirent une somme fixe de leur portefeuille dans le but d'obtenir des revenus supplémentaires.

Plan de retrait de sommes fixes

(fixed dollar withdrawal plan)

Programme de remboursement systématique par l'entremise duquel les investisseurs retirent diverses sommes de leurs placements au cours d'une période donnée jusqu'à ce qu'ils aient retiré la totalité du capital investi.

Plan de retraits systématiques (automatic withdrawal plan, systematic withdrawal plan)

Programme de remboursement systématique qui permet aux investisseurs de toucher les revenus que leur rapportent les titres de leurs fonds communs de placement.

Plan d'investissement systématique

(systematic investment plan)

Programme de dépôt automatique de capital dans un fonds commun de placement qui entraîne souvent une baisse, avantageuse pour les investisseurs, du prix de base moyen du placement.

Planification financière (financial planning)

Élaboration d'une stratégie d'investissement dans le but de répondre à des besoins financiers à court terme, à moyen terme et à long terme.

Point (v. point de base)

Point de base (basis point)

Un point de base représente un centième d'un pour cent. Ainsi, si l'obligation X a un rendement de 11,50 % et l'obligation Y, de 11,75 %, la différence est de 25 points de base.

Autres appellations : point et centième de pour cent.

Point d'équilibre (v. point mort)

Point mort (breakeven point)

Dans le cas de contrats d'options, prix du sous-jacent auquel un investisseur ne fait ni gain ni perte sur sa position d'option.

Autres appellations : point d'équilibre, point zéro et seuil de rentabilité.

Point zéro (v. point mort)

Portefeuille à variance minimale
(minimum variance portfolio)

Portefeuille d'actifs risqués qui présente la variance la plus faible.

Portefeuille de croissance (growth portfolio)

Regroupement de titres conçu pour augmenter la valeur du capital investi principalement par l'entremise de gains en capital.

Portefeuille de croissance dynamique
(aggressive growth portfolio)

Stratégie de portefeuille à risque élevé mettant en jeu un certain nombre d'investissements spéculatifs pouvant considérablement augmenter le capital investi.

Portefeuille de revenu (income portfolio)

Stratégie d'investissement qui consiste à investir dans des titres à revenu fixe dans le but d'augmenter les revenus.

Portefeuille efficient (efficient portfolio)

Se dit d'un portefeuille constitué d'actions qui permettent à l'investisseur d'obtenir le meilleur rendement possible, compte tenu d'un degré de risque donné.

Autres appellations : portefeuille optimal et portefeuille performant.

Portefeuille optimal (v. portefeuille efficient)

Portefeuille performant (v. portefeuille efficient)

Portefeuille sans risque (riskless portfolio)

Dans le cadre du modèle binomial d'évaluation des options, se dit d'un portefeuille qui permet à l'investisseur de connaître, avec certitude, la valeur finale de ses placements. Le portefeuille sans risque est constitué d'une position vendeur sur une option d'achat (-c) et de delta actions (S).

Portefeueilliste (v. gestionnaire de portefeuille)

Position acheteur – contrat à terme
(long position – futures contract)

Le détenteur de la position acheteur d'un contrat à terme a l'obligation, dans le cas d'un contrat à terme avec livraison, d'accepter la livraison ou, dans le cas d'un contrat à terme avec règlement en espèces, de recevoir un paiement en espèces selon les caractéristiques du contrat à terme.

Position acheteur – contrat d'option
(long position – option contract)

Le détenteur de la position acheteur d'un contrat d'option a le choix et non l'obligation d'acheter l'actif sous-jacent du contrat au prix fixé dans le contrat et à une date ou avant une date stipulée dans le contrat.

Position acheteur d'option double
(long straddle)

Stratégie qui consiste à acheter simultanément une option d'achat et une option de vente ayant le même actif sous-jacent, la même échéance et le même prix d'exercice.

Autre appellation : acheteur d'option double.

Position combinée (strangle)

Stratégie qui consiste à acheter simultanément une option d'achat et une option de vente hors-jeu sur le même actif sous-jacent avec une date d'échéance identique, mais à des prix d'exercice différents.

Autre appellation : stellage élargi.

Position en cours (open position)

Position d'un acheteur ou d'un vendeur d'un contrat à terme.

Position de portage (cash and carry position)

Achat et détention d'un actif jusqu'à une date ultérieure donnée.

Autre appellation : opération « achat au comptant vente à terme ».

Position mixte – contrats à terme
(spread position – futures contracts)

Prise d'une position acheteur et d'une position vendeur dans des contrats à terme ayant une échéance différente, relativement à la même valeur sous-jacente pour le même compte.

Position option (v. option double)

Position mixte baissière sur option de vente
(v. écart baissier sur option de vente)

Position mixte haussière sur option d'achat
(v. écart haussier sur option d'achat)

Position mixte inter-marchandise – contrats à terme

(intercommodity spread – futures contracts)

Achat et vente de contrats à terme portant sur des valeurs sous-jacentes différentes, mais reliées sur un même marché ou sur des marchés différents pour le même mois de livraison ou pour des mois de livraison différents.

Position mixte inter-marché – contrats à terme
(intermarket spread – futures contracts)

Achat et vente de contrats à terme portant sur la même valeur sous-jacente ou sur une valeur sous-jacente similaire, d'un même mois de livraison ou de mois différents, négociée sur des marchés différents.

Position mixte papillon (v. écart papillon)

Position symétrique (offsetting position)

Position sur un actif ou un titre qui en contrebalance une autre sur le même actif ou le même titre.

Position vendeur – contrat à terme

(short position – futures contract)

Le détenteur de la position vendeur d'un contrat à terme a l'obligation, dans le cas d'un contrat à terme avec livraison, de livrer la valeur sous-jacente ou, dans le cas d'un contrat à terme avec règlement en espèces, d'effectuer un paiement en espèces selon les caractéristiques du contrat à terme.

Position vendeur – contrat d'option

(short position – option contract)

S'il est assigné, le détenteur de la position vendeur d'un contrat d'option a l'obligation de vendre l'actif sous-jacent du contrat au prix fixé dans le contrat et à une date ou avant une date stipulée dans le contrat.

Pourcentage des dépenses de gestion

(v. ratio de frais de gestion)

Prime (option premium, premium)

Prix d'une option formé de deux éléments, soit la valeur intrinsèque de l'option et sa valeur temps.

Autres appellations : prime d'option et prix de l'option.

Prime de risque (risk premium)

Taux de rendement prévu supplémentaire d'un titre (notamment une obligation) qu'exigent les investisseurs pour compenser une incertitude importante reliée à la fluctuation du rendement de l'émetteur du titre ou à la qualité du crédit de l'émetteur.

Prime d'option (v. prime)

Prime totale (aggregate premium)

Somme égale à la prime cotée multipliée par le nombre d'unités dans un contrat.

Prix à terme (futures price)

Prix coté d'un contrat à terme boursier. Le prix à terme est fonction du prix au comptant de l'actif sous-jacent et du coût de portage supporté pendant la durée du contrat.

Autres appellations : cours à terme et cours du marché à terme.

Prix au comptant (cash price, spot price)

Prix du marché actuel d'un actif.

Autre appellation : cours au comptant.

Prix d'exercice (v. prix de levée)

Prix de base d'une option (v. prix de levée)

Prix de base moyen (average cost base)

Somme totale investie dans un titre donné divisée par le nombre d'unités détenu.

Prix de levée

(exercise price, strike, strike price, striking price)

Dans le cas d'une option réglée par livraison de la valeur sous-jacente, le prix de levée désigne le prix par unité auquel la valeur sous-jacente peut être achetée (option d'achat) ou vendue (option de vente) lors de la levée de l'option, plus les intérêts courus dans le cas des options sur instruments de dette. Dans le cas d'une option réglée en espèces, le prix de levée désigne le prix par unité qui est comparé

au cours de référence lors d'une levée pour déterminer le montant en jeu du contrat.

Autres appellations : prix de base d'une option, prix de levée de l'option et prix d'exercice.

Prix de levée de l'option (v. prix de levée)

Prix de levée global (v. prix global de levée)

Prix de levée total (v. prix global de levée)

Prix de l'option (v. prime)

Prix de règlement (settlement price)

Prix utilisé par la Bourse de Montréal et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés pour déterminer quotidiennement les profits et les pertes nets sur la valeur des positions de contrats à terme en cours.

Prix de souscription (subscription price)

Prix auquel les investisseurs peuvent acheter les actions qui font l'objet d'une émission de droits.

Prix d'indifférence (v. juste prix à terme d'un actif)

Prix du bon de souscription (warrant price)

Prix moyennant lequel un investisseur peut exercer un bon de souscription et, ce faisant, acheter des actions.

Prix du marché (v. cours du marché)

Produit dérivé (v. instrument dérivé)

Prix global de levée (acceptable market price)

Montant égal au prix de levée d'une option multiplié par le nombre d'unités de la valeur sous option, multiplié par le nombre d'options visées dans une opération d'options.

Autres appellations : prix de levée global et prix de levée total.

Prix repère (aggregate exercise price)

Dans le cas d'une demande d'annulation d'une transaction : le prix repère correspond au prix déterminé par le superviseur de marché de la Bourse de Montréal d'après les renseignements sur le marché disponibles au moment où la transaction faisant l'objet d'une demande d'annulation a été exécutée.

Probabilité risque neutre
(risk-neutral probability)

Probabilité, du point de vue d'un investisseur qui n'exige aucun rendement supplémentaire en compensation du risque, que le prix d'un actif baisse ou augmente entre le début et la fin d'une période.

Procuration (proxy)

Mandat révocable qu'attribue un investisseur à un tiers, investisseur ou non, pour lui accorder le droit de voter en son nom.

Produit inscrit (listed product)

Tout instrument dérivé inscrit à la cote d'une bourse de valeurs.

Produit support (v. actif sous-jacent)

Profil d'investisseur (investor profile)

Caractéristiques propres à un investisseur, notamment sa valeur nette, son âge, ses objectifs de placement et sa tolérance au risque.

Propriétaire résiduel (residual owner)

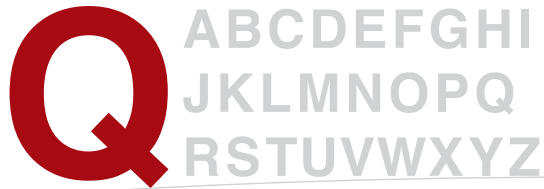
Actionnaire d'une société qui, dans le cas de la liquidation de la société, peut user de son droit sur la valeur résiduelle de la société une fois que tous les droits de premier ordre sur l'actif ont été exercés.

Prospectus (offering circular, prospectus)

Document que l'émetteur d'un nouveau titre sur le marché a l'obligation de publier au moment de l'émission de ce titre. Le prospectus décrit la situation financière de la société émettrice et les facteurs de risque qui la caractérisent, en plus de présenter d'autres données pertinentes relatives à l'investissement.

Autre appellation : prospectus d'émission.

Prospectus d'émission (v. prospectus)



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Quantité affichée (displayed quantity)

Quantité de contrats effectivement vue par le marché.

Quantité cachée (hidden quantity)

Quantité égale à la différence entre la quantité entière prévue par l'ordre (quantité totale) et la quantité dévoilée. La quantité cachée n'est vue que par la bourse.

Quantité dévoilée (disclosed quantity)

Quantité de contrats dont l'utilisateur a initialement établi les paramètres pour qu'elle soit vue par le marché.

Quantité résiduelle (residual quantity)

Portion de la quantité originale qui reste une fois que les ordres entrés au registre des ordres avec un prix limite plus avantageux ou égal au prix de l'opération envisagée ont été exécutés. S'il n'y a aucun ordre exécuté, la quantité résiduelle est égale à la quantité originale de l'opération envisagée.

Quasi-espèces

(cash equivalents, near cash, near cash assets)

Éléments d'actif rapidement convertibles en espèces tels que les comptes clients, le papier commercial à court terme et les obligations et billets à court terme de municipalités ou de sociétés.

Autre appellation : valeurs assimilables à des espèces.

Quotité (v. lot régulier)

Quotité de négociation (trading unit)

Nombre de valeurs sous-jacentes désignées par la chambre de compensation et la bourse comme étant le nombre de valeurs sous-jacentes assujetties à un même contrat sur des instruments dérivés.



Ratio de couverture (hedge ratio)

Mesure de la sensibilité relative des prix entre le contrat à terme (le moins cher) et la position à couvrir. Le ratio de couverture sert à déterminer le nombre de contrats à terme nécessaire pour couvrir une position.

Autres appellations : coefficient de couverture et ratio d'équivalence.

Ratio de couverture à variance minimale (optimal hedge ratio)

Nombre d'instruments de couverture par rapport à l'actif à couvrir. Ces instruments assurent une variance minimale du portefeuille qui est constitué de l'instrument de couverture et de l'actif à couvrir.

Autre appellation : ratio de couverture optimale.

Ratio de couverture optimale

(v. ratio de couverture à variance minimale)

Ratio d'équivalence (v. ratio de couverture)

Ratio de frais de gestion

(management expense ratio, MER)

Rapport entre l'ensemble des commissions, des frais de commercialisation et des frais de gestion d'un fonds commun de placement et sa valeur liquidative. Ce ratio est habituellement exprimé sous forme de pourcentage de la valeur liquidative.

Autre appellation : pourcentage des dépenses de gestion (PDG).

Ratio de Sharpe (Sharpe ratio)

Mesure du rendement qui correspond au quotient du rendement net d'un fonds par l'écart type des rendements de ce fonds.

Ratio de Treynor (Treynor ratio)

Mesure du rendement d'un portefeuille obtenue en divisant le rendement net du portefeuille par son coefficient bêta.

Ratio des options de vente aux options d'achat (put-call options ratio, put-call ratio)

Stratégie de placement à contre-courant qui consiste à comparer le nombre d'options de vente négociées au cours d'une période donnée au nombre d'options d'achat négociées au cours de cette même période.

Règlement au comptant (v. règlement en espèces)

Règlement en espèces

(cash settlement, settlement in cash)

Règlement d'une opération sur instrument dérivé qui ne donne pas lieu à un échange de titres contre espèces, mais à un montant correspondant à la différence entre deux prix.

Autres appellations : dénouement par règlement en espèces et règlement au comptant.

Régression-temps (rate of decay)

Taux de décroissance du prix de l'option à mesure que le temps passe.

Relation risque-rendement

(risk-return relationship)

Principe fondamental de l'investissement selon lequel les investisseurs qui souhaitent obtenir un rendement élevé doivent assumer un risque important.

Rendement (return)

Total des intérêts et de tout gain en capital ou de toute perte en capital sur un investissement enregistré au cours de la période étudiée.

Autre appellation : revenu.

Rendement à l'échéance

(v. taux de rendement actuariel)

Rendement attendu

(expected return, mean return)

Rendement qu'un investisseur compte réaliser sur des actions. Ce rendement correspond souvent à la moyenne des rendements historiques de ces actions.

Autre appellation : rendement espéré.

Rendement boursier

(v. taux de rendement des actions)

Rendement des actions

(v. taux de rendement des actions)

Rendement espéré (v. rendement attendu)

Rendement moyen arithmétique

(arithmetic average return)

Série chronologique de rendements divisée par le nombre de rendements qui en fait partie.

Rendement moyen géométrique

(geometric average return)

Rendement composé d'un placement. Le rendement moyen géométrique d'un investissement est toujours inférieur à son rendement moyen arithmétique.

Responsabilité limitée (limited liability)

Caractéristique d'un placement grâce à laquelle la perte que peut subir son détenteur se limite à la valeur de ce placement.

Revenu (v. rendement)

Revenu après impôt (v. revenu net d'impôt)

Revenu d'une option (option payoff)

Revenu qui correspond à la valeur intrinsèque de l'option à l'échéance ou lorsque l'option est exercée.

Revenu net d'impôt (after-tax income)

Part des bénéfices qui reste après déduction des impôts.

Autre appellation : revenu après impôt.

Résultats (v. état des résultats)

Rhô (rho)

Coefficient qui mesure la variation du prix d'une option en fonction du taux d'emprunt sans risque. Certaines institutions financières multinationales fractionnent le rho en deux éléments, soit le risque financier (la base) et le risque de change, lorsque leurs états financiers sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie nationale.

Risque (risk)

Incertitude liée au rendement d'un titre ou fluctuation de ce rendement, souvent évaluée au moyen de l'écart type (ou du coefficient bêta dans le cas des actions).

Risque bancaire (v. risque de crédit)

Risque de base (basis risk, correlation risk)

Risque attribuable à la possibilité que le prix au comptant d'un actif et son prix à terme fluctuent dans des proportions différentes. Autrement dit, les variations du prix au comptant d'un actif ne sont pas toujours égales à celles de son prix à terme.

Autre appellation : risque de corrélation.

Risque de change (currency risk, exchange rate risk, exchange risk, foreign exchange risk)

Possibilité que la fluctuation des taux de change diminue le rendement d'un placement à l'étranger.

Autres appellations : risque de cours et risque de cours de change.

Risque de corrélation (v. risque de base)

Risque de cours de change (v. risque de change)

Risque de cours (v. risque de change)

Risque de crédit (counterparty risk, credit exposure, credit risk, default risk)

Incertitude liée à la capacité de la contrepartie d'un contrat de respecter les obligations qui y sont énoncées.

Autre appellation : risque bancaire.

Risque de financement (v. risque de liquidité)

Risque de liquidité

(funding liquidity risk, funding risk, liquidity risk)

Possibilité qu'un investisseur ne soit pas en mesure d'obtenir le prix qu'il désire pour l'achat ou la vente d'un titre parce que ce titre est peu négocié ou difficile à négocier.

Autres appellations : risque d'illiquidité et risque de financement.

Risque d'illiquidité (v. risque de liquidité)

Risque d'investissement (investment risk)

Incertitude liée au rendement futur d'un investissement.

Risque du marché (market risk)

Partie du risque d'un placement qui est liée à la santé globale de l'économie et ne peut pas être réduite au moyen de la diversification.

Autre appellation : risque lié au marché.

Risque illimité (unlimited risk)

Terme associé à diverses stratégies d'options pour signifier que la valeur à risque est supérieure aux revenus perçus à l'initiation de la stratégie.

Risque lié au marché (v. risque du marché)

Risque limité (unlimited risk)

Risque attribuable au fait que la perte maximale possible sur une position est plus faible que la valeur de l'investissement.

Risque non systématique (v. risque spécifique)

Risque spécifique (residual risk, specific risk, unique risk, unsystematic risk)

Incertitude liée à un titre donné qui peut être réduite par la diversification des placements.

Autre appellation : risque non systématique.

Rotation (rotation, trading rotation)

Série de brèves périodes durant lesquelles des cours acheteurs et des cours vendeurs peuvent être annoncés et des transactions peuvent être faites dans une seule classe d'options.

Sécurité du capital (safety of principal)

Objectif qui fait partie des principaux objectifs de placement et qui met l'accent sur la préservation de la valeur du capital investi.

Série de contrats à terme (series of futures)

Tous les contrats à terme de la même classe portant sur la même quantité d'un bien sous-jacent et ayant le même mois de livraison.

Série d'options (series of options, option series)

Toutes les options de la même classe, d'un même type, portant sur la même quantité de valeur sous-jacente, ayant le même prix de levée et la même date d'échéance.

Seuil de rentabilité (v. point mort)

Signal d'achat (buy signal)

(Analyse technique) Sur un graphique, point d'une tendance des prix qui correspond à un moment opportun pour acheter le titre qui fait l'objet de l'analyse.

Signal de vente (sell signal)

(Analyse technique) Sur un graphique, point d'une tendance des prix qui correspond à un moment opportun pour vendre le titre qui fait l'objet de l'analyse.

Signataire d'une option (option seller, option writer, seller of an option, writer, writer of an option)

Partie qui vend un contrat d'option. Le signataire de l'option doit se conformer aux conditions de livraison si le détenteur de l'option exerce les droits que lui confère le contrat d'option.

Autres appellations : vendeur, vendeur de l'option et vendeur d'option.

Simulation Monte Carlo (Monte Carlo method, Monte Carlo procedure, Monte Carlo simulation, Monte Carlo technique)

Procédé d'échantillonnages aléatoires des changements au sein du marché qui a pour but d'évaluer un produit dérivé. Les simulations Monte Carlo sont souvent utilisées en statistique.

Autres appellations : méthode Monte Carlo et technique Monte Carlo.

Situation gagnant-perdant (v. jeu à somme nulle)

SOLA® (SOLA®)

Logiciel de négociation électronique pour des transactions boursières mis au point par la Bourse de Montréal.

Solder une position (v. fermer une position)

Sourire de volatilité (volatility smile)

Courbe représentant les différentes volatilités implicites d'options ayant le même actif sous-jacent en fonction de leurs prix de levée respectifs.

Sous-jacent (v. actif sous-jacent)

Spéculation (speculation)

Stratégie de négociation qui consiste à prendre un risque calculé dans le but de tirer profit d'une nouvelle tendance dans les prix.

Autres appellations : opération de spéculation et opération spéculative.

Stellage (v. option double)

Stellage élargi (v. position combinée)

Stratégie de croissance (growth strategy)

Stratégie d'investissement à risque élevé conçue pour accroître la valeur du capital investi dans le cas où l'investisseur n'aurait aucun besoin pressant de toucher, de façon régulière, des revenus de placement considérables provenant de son portefeuille.

Stratégie de placement à contre-courant (contrarian opinion)

Négociation, effectuée à l'opposé des transactions de la plupart des investisseurs, qui a pour but d'entrer dans le marché ou de s'en retirer avant qu'un revirement ne s'y produise.

Stratégie de produits dérivés (derivative strategy)

Stratégie fondée sur les produits dérivés et utilisée par les investisseurs pour atteindre l'un ou l'autre des principaux objectifs de placement, soit la croissance du capital, la sécurité du capital et l'obtention d'un revenu.

Stratégie de protection (defensive strategy)

Stratégie de portefeuille à faible risque qui met en jeu des investissements dans des titres du marché monétaire et des titres à revenu fixe, et qui vise à protéger le capital investi tout en générant des revenus.

Stratégie d'investissement (investment strategy)

Fait de coordonner ses placements dans le but d'atteindre ses objectifs d'investissement à court terme et à long terme.

Autre appellation : stratégie de placement.

Stratégie de placement

(v. stratégie d'investissement)

Structure par échéance des taux d'intérêt (term structure of interest rates)

Relation entre le temps à courir jusqu'à l'échéance d'une classe d'obligations donnée et les rendements de cette classe à un moment précis.

SXF (v. contrat à terme sur indice – S&P Canada 60)

Taux actuariel (v. taux de rendement actuariel)

Taux actuariel brut (v. taux de rendement actuariel)

Taux de change (exchange rate, foreign exchange rate, rate of exchange)

Prix d'une devise établi par rapport à une autre.

Autres appellations : change et cours du change.

Taux de rendement actuariel (yield to maturity)

Rendement annuel que rapportera une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.

Autres appellations : rendement à l'échéance, taux actuariel et taux actuariel brut.

Taux de rendement des actions (dividend yield)

Quotient de la somme qu'un investisseur a reçue sous forme de dividendes au cours d'une période d'un an par le prix courant de l'action ordinaire qui donne droit à ces dividendes.

Autres appellations : rendement boursier et rendement des actions.

Taux de rendement implicite (implied repo rate)

Taux réel obtenu en achetant une obligation au comptant et en vendant un contrat à terme, avec l'intention de livrer cette obligation particulière dans le futur.

Taux de rendement nominal (nominal rate of return)

Rendement d'un investissement évalué sans tenir compte de l'incidence de l'inflation.

Taux d'intérêt contractuel (v. taux d'intérêt nominal)

Taux d'intérêt nominal (coupon rate)

Taux d'intérêt défini, exprimé en pourcentage, que rapporte une obligation. Les versements d'intérêt nominal sont généralement effectués deux fois par année.

Autre appellation : taux d'intérêt contractuel.

Taux réel de rendement (real rate of return)

Rendement d'un investissement dont le calcul tient compte de l'inflation.

Technique Monte Carlo (v. simulation Monte Carlo)

Temps à courir jusqu'à l'échéance
(time to maturity)

Temps restant avant l'expiration d'un contrat financier.

Tendance intermédiaire (v. tendance secondaire)

Tendance mineure (minor trend)

(Analyse technique) Fluctuations quotidiennes ou hebdomadaires non significatives du prix d'une action.

Tendance primaire (primary trend)

(Analyse technique) Évolution à long terme du prix d'une action, d'une durée généralement supérieure à trois mois.

Tendance secondaire

(intermediate trend, secondary trend)

(Analyse technique) Fluctuations à court terme du prix d'une action qui s'éloignent de la tendance primaire. Une tendance secondaire dure généralement de trois semaines à trois mois.

Autre appellation : tendance intermédiaire.

Théorie d'Elliott (v. Théorie de la vague d'Elliott)

Théorie de Dow (Dow theory)

Hypothèse qui constitue la première utilisation de l'analyse technique et soutient que trois tendances influent simultanément sur le prix d'une action.

Autre appellation : théorie Dow.

Théorie de la négociation de lots irréguliers
(odd-lot trading theory)

(Analyse technique) Théorie selon laquelle les petits investisseurs sont davantage portés à acheter ou à vendre des lots irréguliers qu'à négocier des lots réguliers, le plus souvent lors des périodes qui précèdent ou suivent immédiatement un sommet ou un creux du marché.

Théorie de la vague d'Elliott

(Elliott Wave Principle, Elliott Wave Theory)

(Analyse technique) Hypothèse qui fait partie des premières méthodes d'analyse technique et illustre qu'une impulsion (tendance primaire) est toujours suivie d'une correction qui la contrebalance.

Autre appellation : théorie d'Elliott.

Théorie Dow (v. Théorie de Dow)

Thêta (theta)

Coefficient qui mesure la variation du prix d'une option en fonction du temps à courir jusqu'à l'échéance. À mesure que l'échéance approche, la valeur temps diminue jusqu'à zéro. L'option achetée perd de sa valeur temps et son prix diminue d'autant. Les négociateurs institutionnels utilisent cette variable afin d'identifier la perte ou le gain quotidien et les variations de la courbe de rendement en fonction du temps.

Titre à revenu fixe (fixed income security)

Titre de placement qui fournit aux investisseurs un revenu de valeur constante versé de façon régulière.

Autre appellation : valeur à revenu fixe.

Titre à revenu variable (variable income security)

Instrument de placement dont le rendement annuel peut fluctuer.

Autre appellation : valeur à revenu variable.

Titre de créance (debt instrument, evidence of debt, evidence of indebtedness, instrument of indebtedness)

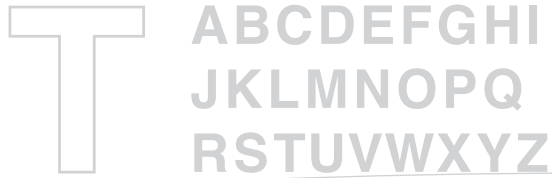
Contrat de prêt à court terme ou à long terme émis par un gouvernement, une société ou une institution financière.

Autres appellations : instrument d'emprunt et titre d'emprunt.

Titre d'emprunt (v. titre de créance)

Titre du marché monétaire
(money market security)

Effet à court terme qui donne droit à un versement fixe à l'échéance.



page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

Titre CDA (v. Analyste attiré en instruments dérivés)

Titre hybride (hybrid security)

Titre de placement qui présente les caractéristiques de deux classes de titres différentes.

Titulaire d'option

(v. détenteur d'un contrat d'option)

Tolérance à l'égard du risque

(v. tolérance des risques)

Tolérance des risques

(risk tolerance, tolerance for risk)

Degré de risque qu'un investisseur est prêt à assumer.

Autres appellations : degré de tolérance à l'égard du risque et tolérance à l'égard du risque.

Transaction d'achat initial

(v. achat initial – options et contrats à terme)

Tronquer (truncate)

En statistique, éliminer ou remplacer par une valeur précise les données qui ne concordent pas avec l'échantillon analysé.

Tunnel (collar)

Stratégie d'options qui consiste à effectuer simultanément l'achat d'une option de vente et la vente d'une option d'achat de même échéance, et ce, pour un coût total près de zéro.



Unité de participation indicielle

(index participation unit)

Unité représentant un intérêt de propriété réelle dans un fonds créé en vertu d'une convention de fiducie, les actifs sous-jacents étant des valeurs mobilières sous-jacentes à un indice boursier.

USX (v. option sur le dollar US)

Valeur à la cote (v. cours du marché)

Valeur à risque

(value at risk, value at risk method, VAR)

Solution de remplacement d'évaluation du risque qui permet de déterminer la perte maximale potentielle de valeur d'un actif ou d'un portefeuille au cours d'une période précise (généralement un jour) à l'intérieur d'un intervalle de confiance ou d'une probabilité donnée.

Autre appellation : méthode de la valeur à risque, VAR.

Valeur active (v. actif)

Valeur à revenu fixe (v. titre à revenu fixe)

Valeur à revenu variable (v. titre à revenu variable)

Valeurs assimilables à des espèces

(v. quasi-espèces)

Valeur au marché globale d'une option sur indice

(aggregate market value of an index option)

Montant égal au produit du cours de référence de l'indice sous option par la quotité de négociation.

Valeur au pair (v. valeur nominale)

Valeur courante de l'indice (current index value)

Valeur d'un indice boursier donné, établie à partir des cours rapportés pour les actions formant l'indice.

Valeur d'avenir (v. action de croissance)

Valeur de croissance (v. action de croissance)

Valeur de premier ordre (v. action de premier ordre)

Valeur de référence du rendement

(performance benchmark)

Indice ou « portefeuille de référence » auquel un investisseur peut comparer ses placements afin d'évaluer la qualité des rendements obtenus.

Valeur intrinsèque d'une option

(intrinsic value, intrinsic value of an option)

Valeur égale à la différence entre le prix de levée de l'option et le cours du marché de l'actif sous-jacent. La valeur de l'option à l'échéance est égale à sa valeur intrinsèque, qui peut être positive ou nulle.

Valeur liquidative (net asset value)

Prix d'une unité de fonds commun de placement égal au quotient de la différence entre l'actif et le passif du fonds et le nombre d'unités de fonds en circulation.

Valeur nette (net wealth, net worth)

Valeur d'une entité qui est égale à l'écart entre son actif net et son passif net.

Valeur nette d'un compte de contrats à terme

(open trade equity – futures contracts)

Valeur nette d'un compte de contrats à terme telle que déterminée par la combinaison du solde aux livres avec toute perte ou tout profit non réalisé dans les positions en cours selon la valeur au marché.

Valeur nominale (face amount, face value,

nominal value, par value)

Valeur d'un titre de créance que l'émetteur rembourse au détenteur à l'échéance.

Autre appellation : valeur au pair.

Valeur sous-jacente (v. actif sous-jacent)

Valeur spéculative d'une option

(v. valeur temps d'une option)

Valeur sûre (v. action de premier ordre)

Valeur temporelle d'une option

(v. valeur temps d'une option)

Valeur temps d'une option

(time value, time value of an option)

Valeur égale à l'écart entre la prime d'une option et sa valeur intrinsèque.

Autres appellations : valeur spéculative d'une option et valeur temporelle d'une option.

Valeur vedette (v. action de croissance)

VAR (v. valeur à risque)

Variance (variance)

Mesure statistique couramment utilisée pour estimer le risque d'un investissement. Il s'agit du carré de l'écart type.

Véga (vega)

Coefficient qui mesure l'incidence sur le prix d'une option d'une variation de la volatilité du marché, généralement une variation de l'ordre de 1 %.

Autre appellation : kappa.

Vendeur (v. signataire d'une option)

Vendeur d'option (v. signataire d'une option)

Vendeur d'options d'achat couvertes
(covered call writer)

Un vendeur d'options d'achat qui, pendant qu'il demeure obligé à titre de vendeur, détient soit les unités de la valeur sous-jacente visées par les options d'achat, soit un nombre équivalent d'options d'achat de la même classe que les options d'achat vendues alors que le prix de levée des options d'achat détenues est égal ou inférieur au prix de levée des options d'achat vendues.

Vendeur d'options de vente couvertes
(covered put writer)

Un vendeur d'options de vente qui, pendant qu'il demeure obligé à titre de vendeur, détient un nombre équivalent d'options de vente de la même classe que les options de vente vendues lorsque le prix de levée des options de vente détenues est égal ou inférieur au prix de levée des options de vente vendues.

Vendeur d'options triples d'achat (short strap)

Stratégie d'options qui implique la vente de deux options d'achat et d'une option de vente sur le même actif sous-jacent.

Vendeur d'options triples de vente (short strip)

Stratégie d'options qui implique la vente d'une option d'achat et de deux options de vente sur le même actif sous-jacent avec le même prix d'exercice et la même date d'échéance.

Vendeur de l'option (v. signataire d'une option)

Vendeur sur la base (short the basis)

Dans le cadre du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB), se dit d'un investisseur qui détient une position vendeur sur l'obligation du gouvernement du Canada et une position acheteur sur le contrat à terme.

Vente à découvert (short sale, short selling)

Stratégie de négociation à risque illimité qui consiste à emprunter des titres à un autre investisseur et à les vendre sur le marché dans l'espoir que leur prix connaîtra une baisse.

Vente d'un bloc de titres (v. opération en bloc)

Vente initiale – contrats à terme et options
(opening writing transaction – futures and options contracts)

Opération de marché qui a pour but de créer ou d'accroître une position vendeur dans des contrats d'options ou des contrats à terme visés par une telle opération.

Vente liquidative – contrats à terme et options
(closing writing transaction – futures and options contracts)

Opération de marché qui a pour but de réduire ou d'éliminer une position acheteur dans des contrats d'options ou des contrats à terme faisant l'objet d'une telle opération.

Volatilité (volatility)

Mesure des fluctuations quotidiennes du cours d'un titre sur une période donnée. Cette mesure se présente généralement sous forme d'écart type des fluctuations du cours d'un titre sur une base annuelle.

Autre appellation : instabilité.

Volatilité historique

(historic volatility, historical volatility)

Mesure des fluctuations du prix ou du rendement d'un titre au cours d'une période donnée.

Volatilité implicite (implied volatility)

Volatilité justifiant le prix actuel d'une option. Elle s'obtient en calculant, à partir d'un modèle d'évaluation comme celui de Black et Scholes, la volatilité correspondant au prix du marché de l'option.

page	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
	61	62	63	64	65	66	67	68		

W ABCDEFGHI
JKLMNOPQ
RSTUVWXYZ

X ABCDEFGHI
JKLMNOPQ
RSTUVWXYZ

Y ABCDEFGHI
JKLMNOPQ
RSTUVWXYZ

Z ABCDEFGHI
JKLMNOPQ
RSTUVWXYZ

ABCD

EFGH

IJKL **L**exique anglais/français

MNO

PQRS

TUVW

XYZ

A

30-day Overnight Repo Rate Futures	Contrat à terme 30 jours sur le taux repo à un jour
Above par	Au-dessus du pair
Acceptable market price	Prix global de levée
Accrued interest	Intérêts courus
Active management	Gestion active
Adjustments	Ajustements (options)
After-tax income	Revenu net d'impôt
Aggregate exercise price	Prix repère
Aggregate market value of an index option	Valeur au marché globale d'une option sur indice
Aggregate premium	Prime totale
Aggressive growth portfolio	Portefeuille de croissance dynamique
All or none order	Ordre tout ou rien
Alpha	Alpha
American option, American-style option	Option américaine
Amortization	Amortissement
Any part order	Ordre tout ou partie
Approved participant	Participant agréé
Approved person	Personne approuvée
Arb, arbitrageur, arbitrageur	Arbitragiste
Arbitrage	Arbitrage
Arithmetic average return	Rendement moyen arithmétique
Arrears of dividend	Arriéré de dividende
Ask, ask price, asked price, asking price	Cours vendeur
Asset	Actif
Asset class	Classe d'actif
Asset mix	Combinaison des avoirs
Assignment	Assignment de levée
At a premium	Au-dessus du pair
At best, at best order, at market order, at the market order	Ordre au mieux
ATM option, at-the-money option	Option à parité
Automatic exercise	Exercice automatique
Automatic withdrawal plan	Plan de retraits systématiques
Average cost base	Prix de base moyen
Averaging	Achats périodiques par sommes fixes
Averaging down	Achat pour baisse du coût moyen

B

BA	Acceptation bancaire (AB)
Back-end load, back-end loading	Frais prélevés au rachat
Balance sheet	Bilan
Balanced fund	Fonds équilibré
Bank acceptance, banker's acceptance	Acceptation bancaire
Bankruptcy	Faillite
Basis	Base
Basis point	Point de base
Basis risk	Risque de base

Basket of deliverable bonds	Panier d'obligations livrables
BAX contrat	Contrat BAX
Bear market	Marché baissier
Bear put spread	Écart baissier sur option de vente
Bear spread (call or put option)	Écart baissier (option d'achat ou de vente)
Bearish	À la baisse
Bearish market	Marché baissier
Bearish spread (call or put option)	Écart baissier (option d'achat ou de vente)
Best efforts offering, best efforts underwriting	Convention de placement pour compte
Beta	Bêta
Between-dealer market	Marché hors bourse
Bid, bid price	Cours acheteur
Binomial option pricing model	Modèle binomial d'évaluation des options
Black and Scholes option pricing model	Modèle d'évaluation des options Black et Scholes
Black's approximation	Approximation de Black
Block trade, block trading	Opération en bloc
Blue chip, blue chip stock	Action de premier ordre
Blue sky law	Loi contre l'escroquerie en matière de sociétés de placement
Board lot	Lot régulier
Bond	Débeture, obligation
Bond fund	Fonds d'obligations
Bond futures, bond futures contract	Contrat à terme sur obligations
Box, box spread	Boîte
Breadth	Amplitude
Breakeven point	Point mort
Broaden base earnings	Bénéfices regroupés
Broken lot	Lot irrégulier
Broker	Courtier en valeurs mobilières
Bull call spread	Écart haussier sur option d'achat
Bull market, bullish market	Marché haussier
Bullish	À la hausse
Butterfly, butterfly spread	Écart papillon
Buy signal	Signal d'achat
Buy-back agreement	Mise en pension de titres
Buyer, buyer of an option	Détenteur d'option
Buying on margin	Achat sur marge
Buy-write	Achat-vente

C

Calculated-theoretical opening price	Cours théorique d'ouverture (CTO)
Calendar spread	Écart calendaire
Call, call option	Option d'achat
Call overwriting	Option d'achat couverte
Callable bond	Obligation encaissable par anticipation
Callable preferred, callable preferred share, callable preferred stock	Action privilégiée rachetable
Canadian Annual Derivatives Conference (CADC)	Conférence canadienne annuelle des dérivés (CCAD)
Canadian Bankers' Acceptances	Acceptations bancaires canadiennes
Canadian Derivatives Clearing Corporation (CDCC)	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC)

Canadian Investor Protection Fund (CIPF)	Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE)
Candlestick body	Corps de la bougie
Candlestick chart	Graphique en chandelier
Candlestick wick	Ombre de la bougie
Capital cost allowance (CCA)	Déduction pour amortissement (DPA)
Capital gain	Gain en capital
Capital growth	Croissance du capital
Capital leverage	Effet de levier financier
Capital loss	Perte en capital
Capped-style option	Option plafonnée
Carrying cost	Coût de portage
Cash account	Compte au comptant
Cash and carry arbitrage	Achat au comptant - vente à terme
Cash and carry position	Position de portage
Cash equivalents	Quasi-espèces
Cash price	Prix au comptant
Cash settlement	Règlement en espèces
CDCC option	Option CDCC
Certificate of deposit	Certificat de dépôt
Certified Derivatives Analyst (CDA)	Analyste attitré en instruments dérivés (AAID)
CGB contract	Contrat CGB
CGZ contract	Contrat CGZ
Churning	Multiplication des opérations d'un compte
Circuit Breaker Policy	Coupe-circuit (Politique)
Class of futures contracts	Classe de contrats à terme
Class of options	Classe d'options
Clearing approved participant	Participant agréé compensateur
Clearing house	Chambre de compensation
Close a position, close-out, close out a position	Fermer une position
Closing buy transaction	Achat liquidatif (options et contrats à terme)
Closing price order	Ordre au cours de fermeture
Closing trade	Opération de liquidation - contrats à terme
Closing transaction	Opération de liquidation - contrats à terme
Closing writing transaction - futures and options	Vente liquidative - contrats à terme et options
Collar	Tunnel
Commercial paper	Papier commercial
Common share, common stock	Action ordinaire
Common shares fund, common stock fund	Fonds d'actions ordinaires
Condor, condor spread	Condor
Confidence interval	Intervalle de confiance
Configuration	Configuration
Conscience fund	Fonds éthique
Constant dollar plan	Achats périodiques par sommes fixes
Consumption commodities	Marchandises de consommation
Contingent order	Ordre lié
Contrarian opinion	Stratégie de placement à contre-courant
Convergence	Convergence
Conversion factor	Facteur de concordance
Conversions	Conversions
Convertible bond	Obligation convertible

Convertible preferred, convertible preferred share, convertible preferred stock	Action privilégiée convertible
Corporate approved participant	Participant agréé corporatif
Corrective wave	Correction
Correlation risk	Risque de base
Cost of carry	Coût de portage
Counterparty risk	Risque de crédit
Coupon	Coupon
Coupon rate	Taux d'intérêt nominal
Covered call writer	Vendeur d'options d'achat couvertes
Covered put writer	Vendeur d'options de vente couvertes
Credit exposure, credit risk	Risque de crédit
Cross hedging	Couverture croisée
Cross transaction	Application
Cum div., cum dividend	Avec dividende
Cumulative normal distribution	Distribution normale cumulative
Cumulative preferred, cumulative preferred share, cumulative preferred stock	Action privilégiée cumulative
Curb market	Marché hors bourse
Currency option, currency options contract	Option sur devises
Currency risk	Risque de change
Current index value	Valeur courante de l'indice
Cyclical stock	Action cyclique

D

Date of maturity	Date d'échéance
Day order	Ordre d'un jour
Day trade	Opération d'un jour
Dealer	Négociant
Debenture, debenture bond	Débeture
Debt	Dette
Debt instrument	Titre de créance
Default risk	Risque de crédit
Defensive strategy	Stratégie de protection
Delivery	Livraison
Delivery month	Mois de livraison
Delivery requirement	Condition de livraison
Delta hedge, delta hedging	Couverture delta
Delta of an option	Delta d'une option
Deposit certificate	Certificat de dépôt
Deposit multiplier	Multiplicateur de dépôts
Derivative, derivative instrument, derivative product, derivative security	Instrument dérivé
Derivative strategy	Stratégie de produits dérivés
Disclosed quantity	Quantité dévoilée
Discount bond, discounted bond	Obligation à escompte
Discount brokerage, discount trading	Courtage réduit
Discretionary trader	Négociateur discrétionnaire
Displayed quantity	Quantité affichée

Diversification	Diversification
Dividend	Dividende
Dividend in arrears	Arriéré de dividende
Dividend yield	Taux de rendement des actions
Dollar averaging, dollar cost averaging	Achats périodiques par sommes fixes
Double bottom configuration	Configuration double creux
Double option	Option double
Double top configuration	Configuration double sommet
Dow theory	Théorie de Dow
Down factor (in reference to a binomial tree)	Facteur de baisse (dans le contexte d'un arbre binomial)
Dowstate (in reference to a binomial tree)	État de baisse (dans le contexte d'un arbre binomial)
Due date	Date d'échéance
Duration	Durée (dans le contexte d'une obligation)

E

Early exercise	Levée anticipée
Earnings report, earnings statement	État des résultats
Efficient frontier	Frontière efficiente
Efficient market hypothesis (EMH), efficient market theory	Hypothèse du marché efficient
Efficient portfolio	Portefeuille efficient
Elliott Wave Principle, Elliott Wave Theory	Théorie de la vague d'Elliott
Engulfing falling	Engouffrement baissier
Engulfing rising	Engouffrement haussier
Equity index futures, equity index futures contract	Contrat à terme sur indice boursier
Equity option	Option sur actions
Equity warrant	Bon de souscription
Ethical fund	Fonds éthique
European option, European-style option	Option européenne
Evidence of debt, evidence of indebtedness	Titre de créance
Exchange rate	Taux de change
Exchange rate risk, exchange risk	Risque de change
Exchange-traded fund (ETF)	Fonds coté en bourse (FCB)
Ex-dividend date	Date ex-dividende
Exercise notice	Avis de levée
Exercise price	Prix de levée
Exercise settlement amount	Montant de règlement de la levée
Exercising a right, exercising an option	Lever une option
Expected return	Rendement attendu
Expiration date, expiry date	Date d'échéance
Extendible bond, extendible maturity bond	Obligation à échéance reportable

F

Face amount, face value	Valeur nominale
Fair forward price	Juste prix à terme
Fill or kill, fill or kill order, FOK order	Ordre d'exécuter ou d'annuler
Financial engineering	Ingénierie financière
Financial institution	Institution financière

Financial intermediary	Intermédiaire financier
Financial leverage	Effet de levier financier
Financial planning	Planification financière
Fixed dollar withdrawal plan	Plan de retrait de sommes fixes
Fixed income fund	Fonds à revenu fixe
Fixed income security	Titre à revenu fixe
Fixed period withdrawal plan	Plan de retrait à délai fixe
Foreign approved participant	Participant agréé étranger
Foreign currency, foreign currency option contract, foreign exchange option, forex option, fx option	Option sur devises
Foreign exchange rate	Taux de change
Foreign exchange risk	Risque de change
Forward, forward contract	Contrat à terme de gré à gré
Fractional lot	Lot irrégulier
Front-end load, front-end loading	Frais prélevés à l'acquisition
Full lot	Lot régulier
Fund category	Catégorie de fonds
Fundamental analysis	Analyse fondamentale
Funding liquidity risk, funding risk	Risque de liquidité
Futures, futures contract	Contrat à terme boursier
Futures price	Prix à terme

G

Gamma	Gamma
Geometric average return	Rendement moyen géométrique
Glamour stock	Action de croissance
Greeks (the)	Lettres grecques
Growth fund	Fonds de croissance
Growth portfolio	Portefeuille de croissance
Growth share, growth stock	Action de croissance
Growth strategy	Stratégie de croissance

H

Hammer	Marteau
Hanging man	Pendu
Head and shoulders	Configuration tête-épaules
Hedge, hedge transaction, hedging	Couverture
Hedge ratio	Ratio de couverture
Hidden quantity	Quantité cachée
Hidden quantity order	Ordre à quantité cachée
Historic volatility, historical volatility	Volatilité historique
Holder	Détenteur d'option
Horizontal spread	Écart calendaire
Hybrid security	Titre hybride

I

IDA	ACCOVAM
Implied repo rate	Taux de rendement implicite
Implied volatility	Volatilité implicite
In-and-out	Aller-retour
Income portfolio	Portefeuille de revenu
Income statement	État des résultats
Index	Indice boursier
Index component stock	Action composante de l'indice
Index futures, index futures contract	Contrat à terme sur indice boursier
Index option	Option sur indice
Index participation unit	Unité de participation indicielle
Indifference price	Juste prix à terme
Individual approved participant	Participant agréé individuel
Inflation	Inflation
Institutional investor	Investisseur institutionnel
Instrument of indebtedness	Titre de créance
Intercommodity spread - futures contracts	Position mixte - inter-marchandise - contrats à terme
Interest	Intérêt
Interest accruals, interest accrued	Intérêts courus
Intermarket spread - futures contracts	Position mixte inter-marché – contrats à terme
Intermediate trend	Tendance secondaire
In-the-money option	En jeu (contrat d'option)
Intrinsic value, intrinsic value of an option	Valeur intrinsèque d'une option
Introducing broker	Courtier remisier
Investment certificate	Certificat de dépôt
Investment constraint	Contrainte d'investissement
Investment dealer	Courtier en valeurs mobilières
Investment Dealers Association of Canada	Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Investment intermediary	Intermédiaire financier
Investment objective	Objectif de placement
Investment risk	Risque d'investissement
Investment strategy	Stratégie d'investissement
Investment time horizon	Horizon de placement
Investor profile	Profil d'investisseur
Issued shares, issued stock	Actions émises
ITM option	En jeu (contrat d'option)

J

Japanese candlestick chart	Graphique en chandelier
Jitney	Jitney
Junior debt	Dette subordonnée
Junior subordinated debt	Dette subordonnée junior

K

Kicker	Clause attrayante
--------	-------------------

L

Leverage	Effet de levier financier
Limit bid	Cours acheteur limite
Limit offer	Cours vendeur limite
Limit order, limited order	Ordre à cours limité
Limited liability	Responsabilité limitée
Liquidate, liquidate a position	Fermer une position
Liquidation	Liquidation
Liquidity risk	Risque de liquidité
Listed product	Produit inscrit
Load fund	Fonds avec frais d'acquisition
Long hedge	Contrepartie acheteur
Long hedge	Couverture acheteur
Long position - futures contract	Position acheteur - contrat à terme
Long position - option contract	Position acheteur - contrat d'option
Long straddle	Position acheteur d'option double
Long strap	Acheteur d'options triples d'achat
Long strip	Acheteur d'options triples de vente
Long the basis	Acheteur sur la base
Low priority objective	Objectif non prioritaire

M

Management expense ratio (MER)	Ratio de frais de gestion
Management fee	Frais de gestion
Margin - futures	Marge - contrats à terme boursiers
Margin - shares	Marge - actions
Margin account	Compte sur marge
Margin buying, margin purchase	Achat sur marge
Market not held order	Ordre avec mention spéciale
Market order	Ordre au mieux
Market price	Cours du marché
Market risk	Risque du marché
Market-maker account	Compte de mainteneur de marché
Maturity date	Date d'échéance
Mean return	Rendement attendu
MFDA	Association canadienne des courtiers de fonds mutuels
Minimum amount order	Ordre avec quantité minimale
Minimum variance portfolio	Portefeuille à variance minimale
Minor trend	Tendance mineure
Minority shareholder, minority stockholder	Actionnaire minoritaire
Money market	Marché monétaire
Money market mutual funds	Fonds commun de placement en instruments du marché monétaire
Money market security	Titre du marché monétaire
Money spread	Opération mixte verticale
Monte Carlo method, Monte Carlo procedure	Simulation Monte Carlo
Monte Carlo simulation, Monte Carlo technique	
Montréal Climate Exchange (MCeX)	Marché climatique de Montréal (MCeX)

Montréal Exchange (MX)	Bourse de Montréal Inc.
Mortgage fund	Fonds hypothécaire
Moving average	Moyenne mobile
Mutual Fund Dealers Association of Canada	Association canadienne des courtiers de fonds mutuels

N

Naked	À découvert
Near cash, near cash assets	Quasi-espèces
Net asset value	Valeur liquidative
Net wealth, net worth	Valeur nette
Nominal rate of return	Taux de rendement nominal
Nominal value	Valeur nominale
Not held order	Ordre avec mention spéciale
Note, note of hand	Billet

O

Odd lot	Lot irrégulier
Odd-lot trading theory	Théorie de la négociation de lots irréguliers
Offer, offer price	Cours vendeur
Offering circular	Prospectus
Offsetting position	Position symétrique
OGB contract	Contrat OGB
ONX contract	Contrat à terme 30 jours sur le taux repo à un jour
Open interest	Intérêt en cours
Open position	Position en cours
Open trade equity - futures contracts	Valeur nette d'un compte de contrats à terme
Opening buy transaction	Achat initial (options et contrats à terme)
Opening price order	Ordre au cours d'ouverture
Opening writing transaction - futures and options	Vente initiale - contrats à terme et options
Operating statement	État des résultats
Optimal hedge ratio	Ratio de couverture à variance minimale
Option buyer, option holder	Détenteur d'option
Option class	Classe d'options
Option on the US Dollar (USX)	Option sur le dollar US (USX)
Option payoff	Revenu d'une option
Option premium	Prime
Option seller, option writer	Signataire d'une option
Option series	Série d'options
Order valid today	Ordre d'un jour
OTC forward contract	Contrat à terme de gré à gré
OTC market	Marché hors bourse
OTM option, out-of-the-money option	Option hors-jeu
Outstanding option contract	En cours (contrat d'option)
Overnight trade	Opération du jour au lendemain
Over-the-counter forward contract	Contrat à terme de gré à gré
Over-the-counter trade, over-the-counter trading	Opération hors bourse
Overtrading	Multiplication des opérations d'un compte

P

P/E ratio	Coefficient de capitalisation des bénéfices
Par bond	Obligation au pair
Par value	Valeur nominale
Participating preference share, participating preferred, participating preferred share, participating share	Action privilégiée participante
Partnership approved participant	Participant agréé en société
Passive management	Gestion passive
Payoff curve	Courbe des revenus
Penny share, penny stock	Action cotée en cents
Performance benchmark	Valeur de référence du rendement
Point and figure chart	Graphique chiffré
Portfolio diversification	Diversification
Portfolio management	Gestion de portefeuille
Portfolio manager	Gestionnaire de portefeuille
Prearranged transaction	Opération pré-arrangée
Preferred fund, preferred share fund, preferred stock fund	Fonds d'actions privilégiées
Preferred share, preferred stock	Action privilégiée
Premium	Prime
Premium bond	Obligation à prime
Price	Cours du marché
Price earnings multiple, price earnings ratio	Coefficient de capitalisation des bénéfices
Price spread	Opération mixte verticale
Primary market	Marché primaire
Primary trend	Tendance primaire
Private offering, private placement	Placement privé
Profit and loss statement	État des résultats
Promissory note	Billet
Prospectus	Prospectus
Protective put, protective put option	Option de vente de protection
Proxy	Procuration
Public distribution, public issue, public offering	Appel public à l'épargne
Put, put contract, put option	Option de vente
Put bond, puttable bond	Obligation remboursable par anticipation
Put-call options ratio, put-call ratio	Ratio des options de vente aux options d'achat
Put-call parity	Parité des options vente-achat

Q

Quoted market price	Cours du marché
Quotes	Cotes

R

Rate of decay	Régression-temps
Rate of exchange	Taux de change
Ratio spread	Écart sur ratio d'options
Real estate investment trust	Fonds de placement immobilier

Real rate of return	Taux réel de rendement
Rear-end load, rear-end loading	Frais prélevés au rachat
Redeemable bond	Obligation encaissable par anticipation
Redeemable preferred, redeemable preferred share, redeemable preferred stock	Action privilégiée rachetable
Reinvested earnings	Bénéfices non répartis
Repo, repo agreement, repurchase agreement	Mise en pension de titres
Residual claim, residual equity, residual interest	Droit résiduel
Residual owner	Propriétaire résiduel
Residual quantity	Quantité résiduelle
Residual risk	Risque spécifique
Resistance level	Niveau de résistance
Restricted trading permit	Permis restreint de négociation
Retained earnings, retained income	Bénéfices non répartis
Retractable bond	Obligation remboursable par anticipation
Return	Rendement
Reverse cash and carry arbitrage	Achat à terme - vente au comptant
Reverse head and shoulders	Configuration tête-épaules inverse
Rho	Rhô
Right	Droit de souscription
Right of cancellation, right of rescission	Droit de résolution
Right of withdrawal	Droit de désengagement
Rights issue, rights offering	Émission de droits
Rising market	Marché haussier
Risk	Risque
Risk averse investor	Investisseur prudent
Risk capital	Capital de risque
Risk premium	Prime de risque
Risk tolerance	Tolérance des risques
Risk tolerant investor	Investisseur tolérant le risque
Riskless portfolio	Portefeuille sans risque
Risk-neutral probability	Probabilité risque neutre
Risk-neutral valuation	Évaluation risque neutre
Risk-return relationship	Relation risque-rendement
Root-mean-square deviation	Écart type
Rotation	Rotation
Round lot	Lot régulier

S

S&P Canada 60 Index Futures contract (SXF)	Contrat à terme sur indice – S&P Canada 60 (SXF)
Safety of principal	Sécurité du capital
Seasoned public offering	Appel public à l'épargne acclimaté
Secondary market	Marché secondaire
Secondary trend	Tendance secondaire
Securities broker	Courtier en valeurs mobilières
Securities margin account	Compte sur marge
Securities related activity	Activité reliée aux valeurs mobilières
Security analysis	Analyse fondamentale
Security certificate	Certificat de valeur mobilière

Segregated funds	Fonds distincts
Self-regulatory organization (SRO)	Organisme d'autoréglementation
Sell signal	Signal de vente
Seller of an option	Signataire d'une option
Series of futures	Série de contrats à terme
Series of options	Série d'options
Settlement amount	Montant de règlement
Settlement currency	Devise de règlement
Settlement date	Date de règlement
Settlement in cash	Règlement en espèces
Settlement month	Livraison
Settlement month	Mois de livraison
Settlement price	Prix de règlement
Shaded candlestick	Bougie noire
Share	Action
Share futures contract	Contrat à terme sur actions
Share purchase warrant	Bon de souscription
Share right	Droit de souscription
Sharpe ratio	Ratio de Sharpe
Short hedge	Contrepartie vendeur
Short hedge	Couverture vendeur
Short position - futures contract	Position vendeur - contrat à terme
Short position - option contract	Position vendeur - contrat d'option
Short sale, short selling	Vente à découvert
Short strap	Vendeur d'options triples d'achat
Short strip	Vendeur d'options triples de vente
Short the basis	Vendeur sur la base
Short-term market	Marché monétaire
Sigma	Écart type
Social investment fund, socially responsible fund	Fonds éthique
Specialty fund	Fonds spécialisé
Specific risk	Risque spécifique
Speculation	Spéculation
Speculative objective	Objectif spéculatif
Spot month	Mois du disponible
Spot price	Prix au comptant
Spread	Base
Spread position - futures contracts	Position mixte - contrats à terme
Standard deviation	Écart type
Statement of earnings	État des résultats
Statement of financial position	Bilan
Statement of income, statement of income and expenses, statement of profit and loss, statement of revenue and expense	État des résultats
Stock	Action
Stock index futures, stock index futures contract	Contrat à terme sur indice boursier
Stock index option	Option sur indice
Stock price	Cours du marché
Stock purchase warrant, stock warrant	Bon de souscription
Stock right	Droit de souscription

Stockbroker	Courtier en valeurs mobilières
Stop buy order	Ordre d'achat stop
Stop limit order	Ordre stop avec limite
Stop loss, stop loss order	Ordre de vente stop
Straddle	Option double
Strangle	Position combinée
Street market	Marché hors bourse
Strike, strike price, striking price	Prix de levée
Structured note	Obligation structurée
Stub period	Période de tête
Subordinate debt, subordinated debt	Dette subordonnée
Subscription price	Prix de souscription
Subscription right	Droit de souscription
Subscription warrant	Bon de souscription
Support level	Niveau de soutien
Sweetener	Clause attrayante
Switching fee	Droit de transfert
SXF contract	Contrat SXF
Synthetic asset	Actif synthétique
Systematic investment plan	Plan d'investissement systématique
Systematic withdrawal plan	Plan de retraits systématiques

T

Tail period	Période de queue
Tailing the hedge	Couverture réduite
Tax shelter	Abri fiscal
T-bill	Bon du Trésor
Technical analysis	Analyse technique
Tender notice	Avis de livraison
Ten-Year Government of Canada Bond	Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans (CGB)
Futures contract (CGB)	
Term structure of interest rates	Structure par échéance des taux d'intérêt
Theta	Thêta
Three-Month Canadian Bankers' Acceptance	Contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX)
Futures contract (BAX)	
Time spread	Écart calendaire
Time to maturity	Temps à courir jusqu'à l'échéance
Time value, time value of an option	Valeur temps d'une option
Tolerance for risk	Tolérance des risques
Trade confirmation	Confirmation de la transaction
Trading currency	Devise de règlement
Trading permit	Permis de négociation
Trading price limits	Limites de prix de négociation
Trading rotation	Rotation
Trading unit	Quotité de négociation
Trailer commission, trailer fee	Frais administratifs
Transparent candlestick	Bougie blanche
Treasury bill	Bon du Trésor
Treynor ratio	Ratio de Treynor

Triangular arbitrage	Arbitrage triangulaire
Truncate	Tronquer
Two-Year Government of Canada Bond	Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans (CGZ)
Futures contract (CGZ)	

U

Uncovered	À découvert
Underlying, underlying asset, underlying instrument	Actif sous-jacent
Underlying index level	Cours de référence de l'indice sous-jacent
Undistributed earnings, undistributed income	Bénéfices non répartis
Uneven lot	Lot irrégulier
Unhedged	À découvert
Unique risk	Risque spécifique
Unit trust	Fiducie d'investissement à participation unitaire
Unlimited risk	Risque illimité
Unlisted market, unlisted securities market	Marché hors bourse
Unlisted share	Action non cotée
Unsecured bond	Débenture
Unsystematic risk	Risque spécifique
Up factor (in reference to a binomial tree)	Facteur de hausse (dans le contexte d'un arbre binomial)
Upfront fee	Frais prélevés à l'acquisition
Upstate (in reference to a binomial tree)	État de hausse (dans le contexte d'un arbre binomial)
USX contract	Contrat USX

V

Value at risk (VAR), value at risk method	Valeur à risque
Value date	Date de règlement
Variable income security	Titre à revenu variable
Variable spread	Écart sur ratio d'options
Variance	Variance
Variation margin	Marge de variation
Vega	Véga
Vertical spread	Opération mixte verticale
Volatility	Volatilité
Volatility smile	Sourire de volatilité

W

Warrant	Bon de souscription
Warrant price	Prix du bon de souscription
Win-lose situation	Jeu à somme nulle
Withdrawal right	Droit de désengagement
Wrap account	Compte intégré
Writer, writer of an option	Signataire d'une option

X

Y

Yield curve	Courbe de rendement
Yield to maturity	Taux de rendement actuariel

Z

Zero-coupon bond	Obligation à coupon zéro
Zero-sum game	Jeu à somme nulle

Références bibliographiques

Cours en ligne

Bourse de Montréal Inc., Introduction aux marchés boursiers, série de huit cours, [En ligne], [www.d-x.ca].

Bourse de Montréal Inc., Les instruments dérivés : concepts de base, série de trois cours, [En ligne], [www.d-x.ca].

Bourse de Montréal Inc., Optimisation de la performance du portefeuille avec les dérivés, série de trois cours, [En ligne], [www.d-x.ca].

Brochures descriptives

Bourse de Montréal Inc., Contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois, brochure descriptive, [En ligne], [www.m-x.ca].

Bourse de Montréal Inc., Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans, brochure descriptive, [En ligne], [www.m-x.ca].

Bourse de Montréal Inc., Contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans et option sur contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans, manuel de référence, [En ligne], [www.d-x.ca].

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
LMNOPQRSTUVWXYZ
QRSTUVWXYZABCDEFGHIJKLMN



Bourse de Montréal

Siège social

Tour de la Bourse
C.P. 61
800, square Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A9

Téléphone : 514 871-7878

Sans frais au Canada et aux États-Unis :

1 866 871-7878

Sans frais du Royaume-Uni et de la France :

00.800.36.15.35.35, poste 878

Télécopieur : 514 871-3559

info@m-x.ca

www.m-x.ca

Bureau de Toronto

65 Queen Street West

Suite 700

Toronto, Ontario M5H 2M5

Téléphone : 416 367-2467

Télécopieur : 416 367-2473

Ce document a été conçu uniquement pour le personnel de Bourse de Montréal Inc. et de ses filiales, et il est donc pour usage interne seulement. Il est interdit d'en reproduire ou d'en copier le contenu, en totalité ou en partie.
